

SAINT-MANDÉ MAG

N°264 Février 2022 saintmande.fr



À la Une
TOLÉRANCE ZÉRO POUR LES INCIVILITÉS

Focus
LE BUDGET 2022 VOTÉ EN CONSEIL MUNICIPAL



SAINT-MANDÉ
CRESCO ET FLORESCO

P.6



À LA UNE
Phase 2 des
travaux du
quartier Nord

P.26

À TOUT ÂGE
La Ville
soutient
les projets
des jeunes
Saint-
Mandéens



SAINT-MANDÉ MAG N°264 / FÉVRIER 2022 est édité par la Mairie de Saint-Mandé - Hôtel de Ville - 10 place Charles Digeon - 94165 Saint-Mandé Cedex- Tél. 01 49 57 78 00 - www.saintmande.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Julien Weil **DIRECTEUR DE LA RÉDACTION** Matthieu Stencil **RÉDACTION** Isabelle Fouché
CONCEPTION GRAPHIQUE Valérie Besser **VISUELS** Mairie de Saint-Mandé / Maxence Vandier / Mathieu Génon / Adobe Stock **IMPRESSION** Peri Graphic **RÉGIE PUBLICITAIRE** CMP Régie publicitaire 01 45 14 14 40 **NOMBRE D'EXEMPLAIRES** 14 500 Dépôt légal à parution

POUR EN SAVOIR + www.saintmande.fr

Retrouvez toute l'actualité sur le site internet de la Ville et restez en contact via les réseaux sociaux.

 Ville de Saint-Mandé  94160.saintmande  @saintmande

P.04 RÉTROSPECTIVE

P.06 À LA UNE

Tolérance zéro pour les incivilités dégradant notre ville / La vaccination des enfants de 5 à 11 ans

P.10 FOCUS

Le budget 2022 voté en Conseil municipal

P.14 VIE ÉCONOMIQUE ET ANIMATIONS

Le calendrier de la boutique éphémère / *Les Gourmandises du Château*

P.16 CADRE DE VIE

Zoom sur les caméras de vidéo-protection / Conf'Copro sur la rénovation énergétique

P.18 CULTURE ET VOUS

Iannis Pledel, artiste plasticien / Histoire : Alice Guy en Bande Dessinée / Saint-MandéScope / Coup de projecteur sur Tim Burton avec L'instant Ciné

P.23 DÉTENTE

Sélectionnés pour vous / Et toque !

P.25 RENCONTRE

Anne-Caroline Dumas, une globetrotteuse à Saint-Mandé

P.26 À TOUT ÂGE

Pour votre santé : Bougez ! / Les rendez-vous de la Maison de la Famille

P.28 LES ASSOS

L'actualité des associations saint-mandéennes / Coup de jeune à la Lorraine / Une aide à la création du Village des Enfants Extra-ordinaires

P.32 LIBRE EXPRESSION

Les tribunes des groupes de l'opposition

P.35 INFO VILLE

Des outils pour votre parfaite information

P.36 SERVICES

Permanences des élus / Pharmacies de garde / Collecte de sang / Carte navette de l'Hôpital Bégin / Un nouveau cabinet d'ostéopathie / Enquête publique / Le temps des aidants / Inscriptions scolaires

P.38 ÉTAT CIVIL

Les naissances, mariages et décès / Inscriptions sur les listes électorales / Recensement.

JULIEN WEIL

Maire de Saint-Mandé
Vice-Président du Conseil Départemental du Val-de-Marne

“ Le budget 2022 confirme notre volonté politique de mener à bien le programme issu des 100 engagements pris devant les Saint-Mandéens. ”

Chères Saint-Mandéennes,
Chers Saint-Mandéens,

Le 3 février, le Conseil municipal s’est réuni pour voter le budget 2022. La Ville de Saint-Mandé a dû faire face ces dernières années à des contraintes fortes obérant largement ses marges de manœuvre financières. Par ailleurs, comme toutes les collectivités locales, elle a vu progressivement son autonomie fiscale remise en cause : avec un levier fiscal limité dorénavant à la seule taxe foncière, des réformes territoriales imposées par l’État et partiellement compensées, des prélèvements sur ses recettes importantes et des dotations en baisse année après année.

Pourtant, par le fruit d’un travail de gestion rigoureux de la part de notre équipe municipale et des services municipaux, nos finances municipales restent saines. Dans un contexte difficile, accentué par la crise sanitaire, la maîtrise de nos dépenses publiques

n’en est que plus renforcée. Malgré cela, nous avons décidé de ne pas augmenter, cette année encore, les taux d’imposition locaux.

La construction de ce budget s’articule autour d’un double objectif consistant à assurer une gestion pilotée des dépenses de fonctionnement et à relancer les dépenses d’investissement afin d’offrir aux Saint-Mandéens un cadre de vie de qualité et une offre de services divers et variés, tout en portant les nouveaux projets de la mandature.

Nous avons donc adopté un budget rigoureux mais optimisé dans son fonctionnement pour continuer d’assurer un service public d’excellence et nous permettre de dégager les ressources nécessaires pour investir fortement à la réalisation des grands projets de notre mandature.

Les priorités seront ainsi données au cadre de vie, à la propreté, à la sécurité, à la redynamisation du centre-ville et des commerces conformément aux orientations budgétaires présentées au début de notre mandature. Par ailleurs, les actions en faveur de la petite enfance, de la vie scolaire, de la culture et du sport ainsi que de la jeunesse seront renforcées, tout comme les actions en faveur de l’animation de la ville qui auront lieu tout au long de l’année. Le soutien aux associations sera maintenu ainsi qu’au Centre Communal d’Action Sociale. Enfin, l’Administration générale sera également renforcée afin d’améliorer le service directement rendu à la population.



Notre budget confirme ainsi notre volonté politique de mener à bien le programme issu des 100 engagements pris devant les Saint-Mandéens et de maintenir ses équilibres sur le plan financier, tout en maintenant un faible niveau d’endettement. Il traduit les orientations poursuivies pour l’avenir de notre commune, il concilie la mise en œuvre de nos priorités, la nécessaire prise en compte de la situation sanitaire, la rigueur budgétaire qui s’impose en temps de crise et la nécessité de se projeter vers l’avenir pour construire le Saint-Mandé de demain.

Vous pouvez compter sur ma détermination.

A handwritten signature in blue ink that reads "Julien Weil".



COMMÉMORATION

Hyper Cacher

La municipalité s'est recueillie au Jardin des Oliviers afin de rendre hommage aux victimes de l'attentat du 9 janvier 2015 : Yohan Cohen, Philippe Braham, François-Michel Saada et Yoav Hattab.



MÉDIATHÈQUE

La Nuit de la Lecture

Tous en pyjama à la Médiathèque ! Les enfants (accompagnés de leurs parents) étaient invités à venir assister à la projection de courts-métrages... En pyjama ! Les participants se sont vu remettre un diplôme du plus beau pyjama.

À la nuit tombée... les plus grands étaient conviés dans la pénombre à écouter des textes de la collection "Ma nuit au musée" lus par les comédiennes Nina Ballester et Chiara Breci.



POLICE MUNICIPALE

Véhicule électrique

Le dernier SUV Peugeot E-2008 attribué à la Police municipale, vient compléter la flotte automobile de la commune déjà composée à 80 % de véhicules électriques.





COMMERCES

Concours de vitrines

Les commerçants ont redoublé d'imagination et de créativité pour décorer leur vitrine et participer ainsi à la magie de Noël. Deux d'entre eux ont retenu plus particulièrement l'attention... Il s'agit de l'agence immobilière TiffenCogé (Prix du grand public) et de la Boucherie de la Poste (Prix des élus).



SENIORS

Coffrets gourmands

Le repas offert habituellement aux Saint-Mandéens de plus de 65 ans n'ayant pu avoir lieu, nos aînés ont reçu un colis avec quelques spécialités gastronomiques à déguster.

ESPACE URBAIN

PHASE 2 DES TRAVAUX DU QUARTIER NORD

Conformément à l'engagement pris de renforcer l'identité qualitative de Saint-Mandé et son cadre de vie privilégié à l'orée du Bois de Vincennes, la Ville s'est dotée d'une nouvelle charte d'aménagement pour les travaux à venir en commençant par le quartier Nord.

Tout à la fois pour valoriser et singulariser le paysage urbain saint-mandéen, une nouvelle charte d'aménagement a été définie par la Ville. Elle pose les principes d'une identité continue et d'une cohérence d'ensemble concernant les aménagements urbains au service de notre qualité de vie. Utilisée pour la première fois avenue Quihou, elle servira de cadre pour les travaux futurs, en particulier ceux prévus au nord de la ville.

LES ARBRES S'INVITENT DANS LE PAYSAGE

Les nouveaux aménagements proposent de "faire entrer le bois dans la ville" en augmentant la végétalisation des rues. Chaque fois que cela est possible, des arbres seront plantés le long des rues. Différentes essences seront choisies afin, d'une part, de favoriser la biodiversité et, d'autre part, de répondre aux pathologies végétales (maladie, parasite, champignon...) qui, en général, n'attaquent qu'une seule espèce. Les arbres seront choisis en cépée (plusieurs troncs), forme qui leur confère un aspect plus naturel. Les arbres à feuillage caduc



permettront aux citoyens de renouer avec le cycle des saisons (floraisons remarquables au printemps et coloration flamboyante à l'automne).

LES TRAVAUX À VENIR

La rue Viteau et la rue Faÿs font partie de la deuxième tranche de travaux qui sera engagée entre le 1^{er} avril et le 31 août 2022.

Rue Viteau

- Pose d'un asphalte rouge sur les trottoirs
- Plantation de nouveaux arbres en remplacement des cerisiers malades
- Pose de grosses bordures en granit en fond de stationnement afin de protéger les plantations
- Création d'un engazonnement au pied des arbres pour lutter contre l'imperméabilisation

des sols.

- Pose de dalles en granit gris au niveau des carrefours
- Pose d'un enrobé sur la voirie et les places de stationnement
- Installation d'emplacements vélos et motos.

À noter que le cheminement piéton sera maintenu et sécurisé.

Rue Faÿs (section avenue de Paris/rue Viteau)

L'implantation des réseaux souterrains ne laisse que peu de latitude pour planter des arbres. De gros arbustes (type Amélanchiers) seront plantés dans des fosses moins profondes. Le reste du projet, par sa géométrie et les matériaux utilisés, reprend les principes de la charte municipale d'aménagement urbain.

Les aménagements à venir rue Viteau



PROPRETÉ

TOLÉRANCE ZÉRO POUR LES INCIVILITÉS DÉGRADANT NOTRE VILLE

Le comportement de quelques-uns nuit à la qualité du cadre de vie des Saint-Mandéens malgré les moyens déployés par la Ville. Aussi, les sanctions seront appliquées avec fermeté.

Campagne d'affichage sur les dépôts sauvages, les déjections canines, les mégots de cigarettes jetés sur la voie publique... articles dans le magazine municipal promouvant le respect des jours de tri, sensibilisation via la Brigade verte mise en place depuis maintenant un an... ont sans doute permis une prise de conscience sur la nécessité de garder notre ville propre dans l'intérêt de tous. Toutefois, par indifférence à ces règles élémentaires de vivre-ensemble, certains habitants s'en affranchissent et "abiment" notre cadre de vie.

Le Maire, Julien Weil applique donc une tolérance zéro à l'encontre des contrevenants qui devront s'acquitter d'une amende*.

DES MOYENS CONSÉQUENTS

Depuis septembre dernier, un prestataire, sélectionné via un marché public, complète notre dispositif de nettoyage. La société SEPUR intervient en renfort des 19 agents, cantonniers, conducteurs de

machines de nettoyage ou en intervention "volante" (dont les missions sont multiples : recharge des toutounets, nettoyage des tags, soutien au désherbage...). Le budget annuel total (location et entretien du matériel, prestations externalisées et masse salariale municipale) est approximativement de deux millions d'euros par an... ce qui démontre la volonté politique d'offrir aux Saint-Mandéens un cadre de vie de qualité. Et malgré cela, certains Saint-Mandéens ont le sentiment que la ville « n'est pas assez propre ». La faute à qui ?

LA FAUTE AUX MÉGOTS ET DÉJECTIONS CANINES SUR LES TROTTOIRS

Le temps de dégradation d'un mégot est de 12 ans. Jeté sur la voie publique, il a de grandes chances de finir dans le caniveau puis dans la mer gorgée de substances toxiques et polluantes. Quant aux déjections canines, elles sont un véritable fléau. En cause, non pas nos amis à quatre pattes mais plutôt des maîtres indéclicats... Dix nouvelles



toutounets ont été installées en plus des 50 existantes et 30 de plus sont en commande.

LA FAUTE AUX BACS VENTOUSES ET AUX DÉPÔTS SAUVAGES SUR LES TROTTOIRS

Trop de bacs "stagnent" sur les trottoirs en dehors des jours de collectes entraînant des problèmes d'hygiène et de sécurité pour les piétons. La règle est pourtant simple : particuliers et commerçants doivent sortir leurs bacs au plus proche de l'heure de ramassage et les rentrer au plus tôt après celle-ci. Une chasse sans merci sera aussi faite aux dépôts sauvages. Les contrôles seront renforcés et la vidéo-surveillance permettra de repérer les contrevenants.

LE MONTANT DES AMENDES

135 euros pour un mégot jeté sur la voie publique

200 euros/m² pour les dépôts sauvages

218 euros pour les déjections canines non ramassées

VACCINATION

LA VACCINATION DES ENFANTS DE 5-11 ANS À CRESCO

Recommandée par les autorités sanitaires, la vaccination s'est élargie, depuis le 15 décembre dernier, aux enfants. Le centre de vaccination Cresco s'est adapté avec des créneaux et un accueil spécifiques pour ce jeune public.

« **P**our rester en forme, les super-héros se font vacciner ! » indiquent les affiches apposées sur les cloisons des box de vaccination.

Mais ce n'est pas si facile d'être un super héros quand cela doit passer par une piqûre...

DES CRÉNEAUX DÉDIÉS ET UN ACCUEIL SPÉCIFIQUE POUR LES ENFANTS

« Nous avons commencé la vaccination pédiatrique à Cresco le 27 décembre » explique le Docteur Assouline, médecin coordonnateur du centre, adjoint au Maire en charge de la santé. « Et de 10 injections par jour, nous sommes à présent à 30 en moyenne ». Pour recevoir les enfants dans les meilleures conditions, des créneaux horaires leur sont spécialement réservés, à savoir chaque soir entre 18h et 19h30 (prise de rendez-vous sur Doctolib). D'autre part, en plus de l'infirmière, un médecin est présent pour rassurer les enfants et ne pas les brusquer. Chaque enfant reçoit d'ailleurs un petit chocolat et un diplôme attestant de son courage au cours des 15 minutes durant lesquelles il doit attendre avant de pouvoir partir, un délai obligatoire pour vérifier qu'aucun effet secondaire n'est détecté.



Zeineb, super-héroïne du jour !

AUTORISATION PARENTALE

La vaccination des enfants de 5 à 11 ans nécessite la présence d'au moins un parent accompagnateur, muni d'un formulaire d'autorisation parentale (téléchargeable sur le site du ministère chargé de la Santé). L'accord d'un seul parent est suffisant. Le schéma vaccinal pour les enfants prévoit deux doses de vaccin Pfizer à trois semaines d'intervalle avec toutefois deux exceptions relatives : si l'enfant a déjà contracté le Covid ou s'il le contracte plus de 15 jours après la première dose injectée. Un test sérologique (sanguin) rapide est proposé pour détecter ou non des anticorps

indiquant une contamination récente au Covid. Cette petite piqûre est réalisée sur le bout du doigt pour prélever une gouttelette de sang. Le résultat arrive en 15 minutes.

PLUS DE 200 000 INJECTIONS

Si la période estivale a connu une baisse de fréquentation du Centre de vaccination, la fin d'année enregistre un rebond dû entre autres, aux mesures mises en place par le gouvernement.

Le Centre de vaccination installé

à Cresco depuis maintenant une année pleine a permis d'effectuer plus de 200 000 injections, 1 000 par jour actuellement.

CRESCO • 4 AVENUE PASTEUR
RENDEZ-VOUS EN LIGNE SUR DOCTOLIB.FR

BUDGET COMMUNAL 2022

UN BUDGET AMBITIEUX ET ÉQUILIBRÉ

Dans un contexte sanitaire et économique difficile, la Ville de Saint-Mandé doit faire face à un véritable défi : assurer un service public de qualité et poursuivre une politique d'investissements garante de l'avenir, tout en refusant une augmentation de la fiscalité.

Le point sur les axes de ce budget 2022 voté le 3 février.

LE CONTEXTE GÉNÉRAL

La Ville de Saint-Mandé doit, pour ce nouvel exercice fiscal, faire face à des contraintes fortes qui obèrent largement ses marges de manœuvre financières :

- un levier fiscal limité dorénavant à la seule taxe foncière,
- des réformes fiscales imposées par l'État non compensées à 100%,
- des prélèvements sur ses recettes plus importants (prélèvement sur les amendes de police par exemple),
- une baisse des dotations de l'État,
- la pandémie de Covid-19 qui a conduit à l'ouverture d'un centre de vaccination.

Par ailleurs, la situation reste incertaine du point de vue sanitaire, économique (avec des tensions inflationnistes fortes) et social. Et puis, au lendemain de l'élection présidentielle, un effort sans doute encore plus important sera demandé aux collectivités afin de participer au redressement des comptes publics, la dette de l'État ayant augmenté de 650 Md€ soit plus de 115 % du PIB fin 2021.

Enfin, au-delà du contexte général, la loi de finances et de revalorisation annuelle des bases fiscales impactera nécessairement les grands équilibres des budgets 2022 des collectivités locales. Le plus gros changement concerne la revalorisation des bases d'imposition : + 3,4 % en 2022. **La municipalité, quant à elle, n'augmentera pas les taux d'impositions locales.**

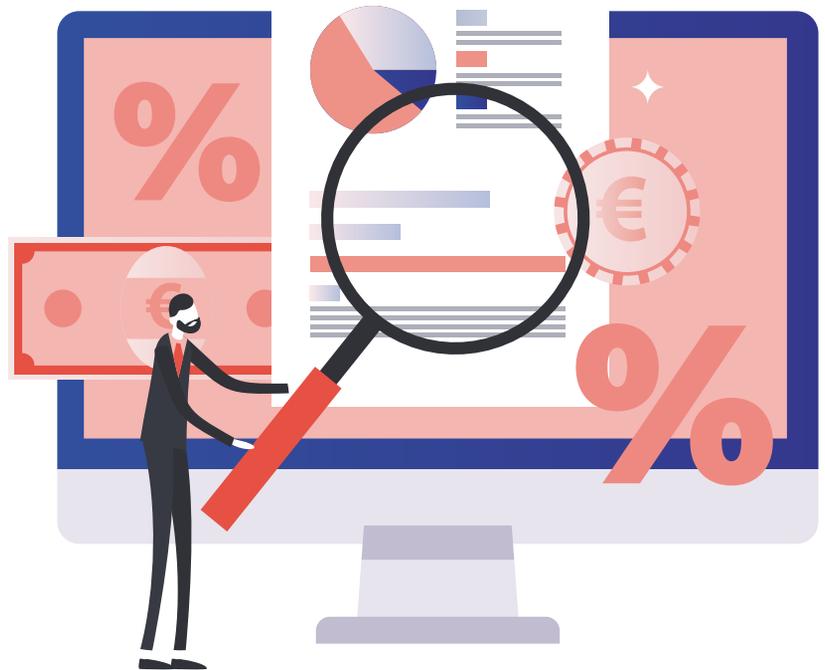
À noter aussi, la hausse généralisée des prix qui a alourdi sensiblement le panier des collectivités locales : la Fédération Française du Bâtiment anticipe l'arrêt de près d'un chantier sur trois, faute de matériaux et de l'envolée des prix.

MENER À BIEN LE PROGRAMME MUNICIPAL

Le budget 2022 de Saint-Mandé s'élèvera à 63,6 M€ toutes sections confondues : 43,150 M€ en fonctionnement qui correspondent à une volonté d'améliorer la qualité des services rendus à la population (0,978 M€ de crédits supplémentaires sont directement affectés à l'activité des services) et 20,458 M€ en investissement (dont près de 19 M€ de crédits d'équipements).

La priorité est donnée au cadre de vie, à savoir **la propreté** avec des moyens importants mis en place (davantage d'agents, le recours à un prestataire SEPUR... lire page 8), **l'habitat, l'urbanisme et le développement durable**, en témoigne la réhabilitation du quartier Nord et de la Pointe Paul Bert, mais aussi à **la sécurité** avec notamment, la création d'une brigade cynophile et le renforcement des effectifs de Police municipale. Autre priorité, **la redynamisation du centre-ville et des commerces**. Pour cela, la municipalité va élargir le périmètre de préemption commerciale et réaménager le Val de Gaule pour en faire un centre-ville vivant et animé. Les actions en faveur de la **petite enfance**, de la **vie scolaire**, de la **culture** et du **sport**

ainsi que de la **jeunesse** sont renforcées, en témoignent l'ouverture d'une nouvelle crèche en septembre prochain, une aide financière de la Ville pour l'organisation des classes de découverte, une offre de mini-séjours plus importante, l'augmentation des produits bio dans les restaurants scolaires, l'ouverture en septembre également du futur pôle musical de la Pointe Paul Bert qui viendra compléter l'offre actuelle proposée par le Conservatoire, le développement d'ateliers d'innovations (e-sport, Micro-folie...), le lancement de ressources numériques et l'actualisation des fonds à la Médiathèque, l'organisation de stages BAFA, la création de cours oasis...



“ *Élaboré dans un contexte mouvant et incertain (reprise de l'inflation, élections et réforme à venir des indicateurs financiers), nous avons toutefois présenté un bon budget. Il respecte les engagements pris avec un réel dynamisme de nos investissements et une totale maîtrise des dépenses de fonctionnement. Les équilibres financiers sont maintenus et tous les ratios significatifs restent favorables. Les finances de Saint-Mandé demeurent donc solides et conformes à nos prévisions pluriannuelles* ” précise Marc Médina, adjoint délégué au budget, à l'évaluation des politiques publiques et à l'administration générale.

L'équipe municipale souhaite renforcer la programmation des animations et manifestations sur la ville. Les temps forts de l'année ont été entièrement revus, ainsi que leur organisation. Plusieurs événements sont donc proposés en 2022 : *Familles en Fête* (anciennement *le Printemps des Bébé*s), *Les Braderies estivales*, *Saint-Mandé fête l'Été*, *L'Accueil des nouveaux Saint-Mandéens* ; *La Fête*

de l'Automne ou encore *Un hiver enchanté à Saint-Mandé*. L'objectif est d'offrir aux Saint-Mandéens une programmation de qualité, familiale et conviviale, qui réponde aux attentes de chacun.

Le soutien aux associations sera maintenu, ainsi qu'au Centre Communal d'Action Sociale. Un coup de pouce sera donné à l'association *Tou's Ressource* pour la création d'une recyclerie, en partenariat avec la Région Île-de-France, le Sycotm et Paris Est Marne & Bois. À la fois vecteur et outil de l'écologie urbaine, la recyclerie sera un lieu de collecte, de réemploi et de revente des objets destinés à être jetés. L'administration générale sera quant à elle, également renforcée, afin d'améliorer le service directement rendu à la population : évolution du site internet de la Ville, télé-services en ligne plus nombreux, déploiement de tableaux interactifs dans les écoles et de tablettes tactiles à l'entrée de deux crèches, mise en ligne de formulaires de pré-inscriptions et de réinscription au Conservatoire etc...

FISCALITÉ CONTENUE ET DETTE MAÎTRISÉE

Les taux d'imposition des taxes foncières sur les propriétés bâties (TFPB) et non bâties (TFPNB) n'augmenteront pas et sont fixés respectivement à 32,55 % (comprenant le taux communal de 18,80 % et le transfert du taux départemental de 13,75 % suite à la dernière réforme fiscale et à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales).

La trajectoire d'épargne brute restera supérieure au remboursement du capital de la dette. La commune dégagera davantage de fonds propres en 2022 qui serviront à financer ses dépenses d'équipement tout en limitant le recours à l'emprunt. Le niveau de la dette

SYNDIC ORLY-SAINCLAIRE

ADMINISTRATEUR DE BIENS - SYNDIC



CHARGES TROP ÉLEVÉES... ABSENCE DE RÉPONSES AUX COURRIERS...
MANQUE DE RÉACTIVITÉ... INTERLOCUTEURS INJOIGNABLES...

Souhaitez-vous changer de Syndic ?

CONTACTEZ NOUS POUR UNE PROPOSITION SOUS 48H !

Les Avantages du Syndic Orly-Sainclair

- ◆ Basé sur un interlocuteur expérimenté
- ◆ Structure réactive
- ◆ Tarifs préférentiels
- ◆ 30 ans d'expérience à Saint-Mandé
- ◆ 4 visites incluses au forfait



Frédéric ORLY

Frédéric Orly reste
à votre écoute au

06 79 93 61 82

orly.f@outlook.fr

Ou à nos cabinets :

3, rue de Montreuil 94300 Vincennes
176 Avenue de la République 94120 Fontenay sous Bois
3, place Charles Digeon 94160 Saint-Mandé

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile
pour les personnes âgées



Aide
à l'autonomie



Aide
aux repas



Accompagnements



Aide
ménagère

01 84 04 03 75

51 Avenue de Paris
94300 Vincennes

Petits-fils

SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



petits-fils.com

sera inférieur à 20 M€, conformément au plan d'endettement présenté en début de mandature, avec une capacité de désendettement de 7 ans, nettement en dessous du seuil d'alerte fixé à 12 ans par l'État.

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Les recettes. Elles correspondent aux dotations de l'État (23 %), aux subventions (4 %), au produit des services (14 %), aux taxes d'habitation et foncières (39 %), aux autres impôts et taxes (18 %) et autres produits (2 %).

À noter que le budget de fonctionnement augmente de 1,9 M€ en 2022. L'augmentation est due principalement à l'évolution dynamique des bases constatée en 2021 ainsi qu'à leur revalorisation forfaitaire en 2022 de 3,4 %.

Les dépenses. Globalement, les dépenses de fonctionnement augmentent de plus de 0,8 M€ par rapport au budget 2021. Elles correspondent aux nouveaux services créés pour les habitants. Toutefois, les dépenses obligatoires baissent de 0,167 M€ grâce à l'action de la collectivité qui, en renforçant la création de logements sociaux a pu limiter les effets de la loi SRU qui instaure des pénalités pour le non-respect du quota obligatoire de logements sociaux, ainsi qu'à une gestion rigoureuse de la dette.

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

Les dépenses. Elles s'élèvent à 20,458 M€.

Elles sont affectées de la manière suivante :

- **Les dépenses financières** dont le remboursement du capital de la dette (1,660 M€) : 1,720 M€
- **Les dépenses d'équipement** : 18,738 M€, dont :
 - Les dépenses déjà engagées : 1,137 M€
 - Les dépenses annuelles d'entretien et de renouvellement du patrimoine mobilier et immobilier : 2,659 M€
 - Le plan de rénovation thermique des bâtiments communaux (3,1 M€ sur 5 ans). 0,370 M€ financera cette année le remplacement des ouvrants et la mise en place d'éclairage LED dans l'école Charles Digeon
 - Les mesures nouvelles : 14,571 M€ concernent la poursuite du programme de rénovation et d'embellissement de la ville : réhabilitation du quartier Nord (voirie et aspect paysager) ; de la Pointe Paul Bert (Pôle musical, centre technique municipal et aménagement d'un espace paysager), les opérations Bérulle (crèche départementale et logements) et Cochereau (logements et nouvel espace de service public), l'ouverture de la nouvelle crèche, les études et la rénovation de la médiathèque et la création d'une cours oasis à l'école Paul Bert, entre autres.

Les recettes. Les recettes d'investissement sont issues des éléments suivants :

- Autofinancement dégagé de la section de fonctionnement : 2,864 M€
- Dotations et fonds propres : 0,965 M€ (FCTVA* et taxe d'aménagement)
- Subventions d'investissement : 0,867 M€
- Produits des cessions : 11,252 M€ (6,767 M€ et 4,485 M€ pour respectivement les opérations Bérulle et Cochereau)
- Emprunt : 4,450 M€ dont une partie pourrait être annulée en cours d'année compte-tenu des résultats 2021.

Comparée aux autres communes de même strate (20 000/50 000 habitants), Saint-Mandé investit 2,5 fois plus avec, au regard de sa richesse, un taux d'effort d'investissement de 40,7 % contre 21,4 % et un taux d'endettement de 39,2 % contre 72,4 %, soit 754 € par habitant au lieu de 1018 €.

*Le Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée est un prélèvement sur les recettes de l'État qui constitue la principale aide de l'État aux collectivités territoriales en matière d'investissement.

▶ DÉCRYPTAGE

63,6 M€

BUDGET 2022
de Saint-Mandé



20,458 M€

Montant de
l'INVESTISSEMENT



0 %

d'ÉVOLUTION des TAUX
DE FISCALITÉ



754 €

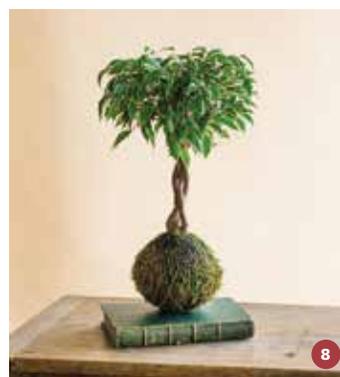
Le TAUX D'ENDETTEMENT
par habitant
(1018 € pour les communes
de même strate)



7 ans

CAPACITÉ DE
DÉSENDETTEMENT
de la commune nettement
inférieur au seuil d'alerte
de 12 ans.





BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE

À la recherche d'un cadeau unique ? Venez à la rencontre de créateurs !

Calendrier des prochaines expos-ventes

**DU 31 JANVIER AU
6 FÉVRIER**

1
Les Sentiments
*Création et vente d'accessoires
en cuir et tissus*
Rimma VALIYEVA
lessentiments.com

2
Atelier Catherine SRKALA
*Fabrication d'articles de
joaillerie et bijouterie*
Catherine SRKALA

3
Irène Paris
Vêtements
Anastasia ZIMIKHINA
ireneparis.fr

**DU 7 AU
13 FÉVRIER**

4
Atelier SACQUIN
Bijoux
Amandine SACQUIN
ateliersacquin.com

5
Marina LANGLAIS
*Prêt à porter féminin et
accessoires*

**DU 14 AU
20 FÉVRIER**

6
Lylane Créations
*Créatrice Artisan d'art
Bijoux de verre &
objets déco*
Minh-Lan NGHIEM

7
IPSEITE
*Accessoires de mode et maison
en textile*
Caroline LESIRE COFFIGNIER
ipseite.net

DU 21 AU 27 FÉVRIER

8
INSTITUT LE VAL MANDÉ
ESAT de Saint-Mandé "Espaces
verts"
Kokedama (art végétal japonais)

37, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE



LES GOURMANDISES DU CHÂTEAU

« *Je pétris, je façonne et je cuis sur place* » s'affiche dans la toute nouvelle boulangerie pâtisserie qui s'est installée au 2, place du Général Leclerc.

Rencontre avec Assem Louhichi, le maître des lieux.

Les conseils d'un architecte et six mois de travaux ont été nécessaires pour transformer l'ancienne boutique de vente de téléphones en une accueillante boulangerie pâtisserie dotée d'un fournil et d'un laboratoire au sous-sol.

Le résultat est la hauteur des attentes d'Assem Louhichi qui a pu ouvrir le 19 décembre dernier. « *Je voulais des couleurs chaudes et douces afin de créer un espace agréable et fonctionnel* » explique ce fils de boulanger qui a fait son apprentissage tout jeune et en famille. Et si son expérience est déjà longue, c'est un coup de cœur pour Saint-Mandé qui l'a poussé à s'y installer.

« *C'est un peu le hasard qui m'a amené à Saint-Mandé mais immédiatement j'ai aimé la ville et après une étude plus approfondie, je me suis lancé dans cette nouvelle aventure !* »

LA MANDISE

Clin d'œil à Saint-Mandé associé au mot gourmandise, la Mandise est l'une de ses créations. Il s'agit d'une baguette à mi-chemin entre la tradition et une baguette normale mais qui reste fondante et moelleuse au moins trois jours. Elle est déclinée en Mandises aux graines, bio, au levain... À côté, on trouve aussi les pains traditionnels : pain de campagne, pain au maïs, pain de

seigle, aux céréales noires... le tout étant bien sûr fait sur place avec des farines provenant de circuits courts.

DÉLICIEUSE BRIOCHE

Amateurs de pâtisseries, faites un détour par *Les Gourmandises du Château* ! Soucieux de confectionner des gâteaux qui plaisent à tous, Assem privilégie le goût et la qualité des matières premières utilisées.

« *Je propose les pâtisseries classiques mais j'aime bien aussi créer de nouveaux gâteaux et je reçois d'ailleurs toutes les idées avec plaisir !* » L'un des produits phares est la brioche, aérienne et extra moelleuse à la mie filante tel du coton... Un pur régal !

VIENNOISERIES ET ENCAS...

Viennoiseries et sandwiches ont aussi leur place sur les présentoirs réfrigérés. Sandwiches traditionnels confectionnés bien sûr avec la Mandise, croque-monsieur, panini... sont faits sur place à la minute pour toujours plus de fraîcheur. Vous l'aurez compris, les gourmands gourmets sont les bienvenus et tant pis si le plaisir l'emporte sur la raison !

LES GOURMANDISES DU CHÂTEAU
2, PLACE DU GÉNÉRAL LECLERC
TÉL. 09 54 86 69 93

SÉCURITÉ

ZOOM SUR LES CAMÉRAS DE VIDÉO-PROTECTION

Saint-Mandé dispose de 39 caméras de vidéo-protection positionnées dans les rues, aux abords des écoles et bâtiments communaux afin d'assurer la sécurité de tous.

En complément des agents sur le terrain, pour améliorer la tranquillité des habitants, rassurer, et lutter de manière efficace contre l'insécurité, la Ville de Saint-Mandé est équipée de caméras de vidéo-protection.

DE NOUVELLES CAMÉRAS CHAQUE ANNÉE

Soucieuse de garantir la sécurité de tous, la Ville a donc fait le choix d'équiper progressivement les bâtiments communaux, les abords des écoles et la voirie. **Le parc est composé de 39 caméras (trois nouvelles seront installées d'ici la fin d'année).** Ce dispositif s'inscrit dans une démarche globale de sécurité : port d'arme par les policiers municipaux, renforcement des effectifs de police, instauration d'une brigade verte, opération tranquillité vacances... Il convient de préciser que seules les autorités publiques peuvent filmer la voie publique. Par ailleurs, le visionnage des images ne peut être opéré que par les agents spécifiquement et individuellement habilités.

UN RENFORT AUX DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ

Outre la prévention des dégradations, des vols et des agressions, les caméras permettent d'observer les incivilités (tels les dépôts sauvages), les infractions aux règles de circulation et peuvent aussi faciliter le secours

aux personnes. Les images sont très utiles pour surveiller, dissuader, détecter tout événement ou comportement anormal et identifier un individu, un véhicule... Elles arrivent sur les

écrans du Centre de Supervision Urbain (CSU) de Saint-Mandé, opérationnel 24h/24 et 7 jours sur 7. La Ville est

la seule détentrice de ces images. Le Commissariat de Vincennes n'y a accès que sur réquisition d'un officier de police judiciaire.

LES IMAGES SYSTÉMATIQUEMENT EXPLOITÉES

En cas de plainte déposée à la suite d'une effraction, d'un cambriolage, d'un vol de voiture, l'enquêteur

en charge du dossier analyse les images des caméras de vidéo-protection des zones concernées. Celles-ci sont en effet stockées pendant un mois. En 2019 (2020 étant une année particulière du fait de la Covid-19), il y a eu 1 450 vidéo-verbalisations, 108 interpellations grâce à la vidéo-protection et 164 réquisitions d'images vidéo par les autorités judiciaires dans le cadre d'une enquête.



*“ La sécurité demeure ma priorité.
En témoignent, le Centre de Supervision Urbain équipé de caméras de vidéo-protection réparties sur l'ensemble du territoire de la commune, les agents armés et disponibles 7 jours/7 et 24h/24, une brigade verte chargée de lutter contre les incivilités et les dégradations et prochainement, la mise en place d'une brigade cynophile ”*

Julien Weil

CONFÉRENCE

TOUT SAVOIR SUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

La Ville de Saint-Mandé et l'ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat)
organisent une Conf'Copro le 17 février afin d'accompagner
les démarches de rénovation énergétique dans les copropriétés.

La loi de transition énergétique du 17 août 2015 prévoit différentes mesures qui concernent directement les copropriétés.

CE QUE DIT LA LOI

L'objectif est d'accompagner la réduction progressive des émissions de gaz à effet de serre au cours des prochaines décennies et de faire de la rénovation des logements et de l'amélioration de leur performance thermique un enjeu prioritaire. L'article 5 de la loi impose pour toute copropriété dont la consommation d'énergie primaire est supérieure à 330 kW d'énergie primaire par m³ et par an, à engager des travaux de rénovation avant 2025. Cela concerne toutes les copropriétés qui ont reçu une classification F ou G au diagnostic de performance énergétique (soit environ 1/3 du parc immobilier).

L'ALEC - MVE

L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat – Maîtrisez Votre Énergie animera la réunion du 17 février prochain. Son rôle est d'informer, de sensibiliser et d'orienter les propriétaires et les locataires sur



l'amélioration de la performance énergétique de leur logement et sur les dispositifs d'aides financières existants. Les conseils délivrés sont gratuits, neutres, indépendants et adaptés à chaque cas de figure afin

que chacun puisse se mettre en conformité avec la loi.

CONF' COPRO LE 17 FÉVRIER À SAINT-MANDÉ

Cette réunion s'adresse aux copropriétaires, aux conseils syndicaux, syndics, et à tous les acteurs de la copropriété (bureaux d'études techniques, architectes...). Elle sera l'occasion pour chacun de se faire une idée globale et concrète de ce qu'implique l'engagement vers la démarche de rénovation énergétique imposé par la loi. Seront abordés : les différentes étapes à envisager jusqu'à la réalisation des travaux, le contexte réglementaire et les aides financières qui peuvent être allouées. Elle sera suivie d'un temps d'échange avec un expert à la fin de la présentation.

CONF' COPRO

JEUDI 17 FÉVRIER À 18H30 (durée approximative 1h à 1h30)

CENTRE CULTUREL - SALLE DES CONFÉRENCES (3^e étage)
3, AVENUE DE LIÈGE
Gratuit – nombre de places limité

RÉSERVATION OBLIGATOIRE :
www.agence-mve.org



PORTRAIT

IANNIS PLEDEL, UN ARTISTE AUX MULTIPLES FACETTES

De la philosophie à l'art, il n'y a qu'un pas que Iannis Pledel a franchi avec enthousiasme et surtout beaucoup de talent...

Rencontre avec un artiste "décalé".

Le parcours de Iannis Pledel peut sembler étonnant... En effet, après un double cursus scientifique (Doctorat en Information et Sciences Cognitives - Science Po Aix) et philosophique (études d'Épistémologie à la Sorbonne) Iannis se tourne vers... la peinture, qu'il pratique depuis tout jeune et la photographie à l'école des Gobelins. Grand écart ? « L'art, la science et la philosophie sont totalement imbriqués dans ma création et présentent une forte complémentarité » explique Iannis dont l'originalité du travail réside dans sa manière de marier les techniques picturales. « Tous mes travaux relatent la vie quotidienne, mon expérience de la réalité et ce que j'ai pu apprendre de l'histoire de l'art, de la littérature, de la pop culture, de la mythologie... J'essaie d'assembler ces connaissances pour écrire mon propre langage ».

UN LANGAGE UNIVERSEL

Sa technique stylistique est basée sur des superpositions et des compositions qui abolissent les frontières entre représentation et abstraction en offrant ainsi plusieurs niveaux de lecture. « Je travaille la peinture et la photo de la même manière : les traits rapides, l'instantané, les pauses lentes... Chacun est libre d'imaginer ce qu'il a envie de voir. Il n'y a pas de message gravé ». Une constante toutefois dans le travail du peintre photographe : la notion de temporalité. « J'ai une conscience aiguë du temps qui passe, de la volonté de

s'é émanciper du quotidien, de l'histoire qui se répète. Je peins ce sentiment d'urgence qui donne l'impression de n'être jamais là où il faut être au bon moment, toujours en quête du futur » dit-il en écho à Paul Virilio, architecte et philosophe qui a bâti sa pensée autour de la tyrannie de la vitesse.

TOUT EST SOURCE D'INSPIRATION

« Je mets toujours beaucoup de moi dans mon travail. Mes œuvres sont le résultat d'une sorte de magma qui agglutine mes émotions, mes souvenirs, mon présent... ». Une exposition d'œuvres grand format sera présentée à Saint-Mandé en mars à Cresco dont *L'Odyssee* d'Homère revisitée, des œuvres qui font dialoguer le monde d'aujourd'hui et la mythologie et *Fragments de désirs*, où l'artiste élabore des scènes qui jouent avec les mouvements physiques et psychiques du désir et de ses variations.

Actuellement, Iannis Pledel travaille sur une nouvelle série de peintures à l'huile qui portent le nom énigmatique de *Floating souls**... À noter que l'artiste collabore aussi avec de nombreuses marques et est très recherché dans le milieu de la musique ayant réalisé des couvertures d'albums notamment celle de *Génération* pour Jean-Jacques Goldman.

**IANNIS PLEDEL
EXPOSITION À CRESCO
DU 10 MARS AU 7 AVRIL (SOUS RÉSERVE DE L'OCCUPATION DU
LIEU PAR LE CENTRE DE VACCINATION) • ENTRÉE LIBRE**

*Âmes flottantes

BANDE DESSINÉE



ALICE GUY, PREMIÈRE FEMME CINÉASTE DE L'HISTOIRE, EN BD

Dans la lignée de leur série "Les clandestines de l'Histoire", Catel & Bocquet retracent le destin extraordinaire d'une Saint-Mandéenne en lui rendant hommage à travers une BD.

Après Joséphine Baker, Olympe de Gouges, Kiki de Montparnasse, Catel & Bocquet ont choisi de mettre Alice Guy, la première femme cinéaste de l'histoire, sous les feux des projecteurs.

LE PARCOURS EXCEPTIONNEL DE LA PREMIÈRE RÉALISATRICE DE L'HISTOIRE DU CINÉMA

Née à Saint-Mandé le 1^{er} juillet 1873, Alice Guy est une femme qui s'est construit un destin hors norme et pas seulement parce qu'elle est la première

femme réalisatrice, portée sur les fonts baptismaux du cinématographe par Léon Gaumont... mais aussi parce qu'elle a marqué l'industrie naissante du cinéma par son imagination visionnaire et sa force de caractère. En 1895, à Lyon, les frères Lumière inventent le cinématographe. Moins d'un an plus tard, à Paris, Alice Guy, 23 ans, réalise *La Fée aux choux* pour Léon Gaumont qui était vendeur d'appareils photographiques, dont elle était la secrétaire... Sous son impulsion, Gaumont va devenir producteur de cinéma et c'est aujourd'hui la plus



vieille maison de production du monde. Première réalisatrice de l'histoire du cinéma, elle

dirigera plus de 300 films en France. En 1907, elle part conquérir l'Amérique, laissant les Films Gaumont aux mains de son assistant Louis Feuillade. Première femme à créer sa propre maison de production en 1910, elle construit un studio dans le New Jersey et fait fortune. Mais un mariage malheureux lui fait tout perdre. Femme libre et indépendante, témoin de la naissance du monde moderne, elle aura côtoyé les pionniers de l'époque : Gustave Eiffel, Louis et Auguste Lumière, ou encore Georges Méliès, Charlie Chaplin et Buster Keaton. Elle meurt en 1969, avec la Légion d'honneur, mais sans avoir revu aucun de ses films – perdus et oubliés. C'est en 2011, à New York, que Martin Scorsese redonne un coup de projecteur sur cette femme exceptionnelle. Sa vie épouse ainsi toutes les facettes du XIX^e siècle riche en métamorphoses, bouleversé par une révolution industrielle qui ouvrit aux femmes les portes du monde du travail. Une femme active, déterminée... c'est précisément ce que montre, avec un trait fidèle à l'incroyable vivacité d'Alice Guy, la bande dessinée de Catel & Bocquet.

ALICE GUY, UNE CLANDESTINE DE L'HISTOIRE

« Alice est dans notre panthéon depuis longtemps » explique José-Louis Bocquet. « J'ai la chance d'être l'exécuteur testamentaire de l'œuvre littéraire de Francis Lacassin, un historien des débuts du cinéma que j'ai rencontré dans les années 1980. Il a rencontré Alice Guy en 1963 alors que tout le monde l'avait oubliée et que plus aucun de ses films n'était visible. De fil en aiguille, cette dame de plus de 90 ans lui a confié des photos, des archives et même ses mémoires... Francis avait gardé tous ces documents et il me les a donnés peu avant sa mort en 2008. Il avait lu notre Kiki de Montparnasse et était persuadé qu'Alice était un sujet pour nous ».

« Alice Guy s'inscrit en effet tout à fait dans notre série Les clandestines de l'Histoire, ces femmes, ces héroïnes qui ont marqué l'Histoire de leur empreinte politique ou artistique mais qui n'ont pas été retenues ou mal retenues dans l'Histoire, en tout cas pas de leur vivant » précise Catel.

NAISSANCE DE LA FAMEUSE BD

Catel & Bocquet ont passé trois ans sur cette bande dessinée, un long processus de création dû en partie à la recherche de documentation. « Je me documente

longtemps pour laisser le moins de place possible à la fiction » précise José-Louis. « Je digère toutes les informations pour n'en retenir que les éléments romanesques puis j'écris un scénario sous forme de continuité dialoguée de la naissance du personnage jusqu'à sa mort ».

Catel transforme ensuite ce script en story-board.

« Une fois que José-Louis a écrit la continuité dialoguée, c'est le moment crucial où l'on se met côte à côte pour le découpage. Il me raconte l'histoire et je dessine sur un format A5. C'est là qu'on construit vraiment le récit. Après, vient la partie plus technique : le crayonné.

Je passe beaucoup de temps à dessiner au bon format avec beaucoup de documentation,

d'iconographie que je

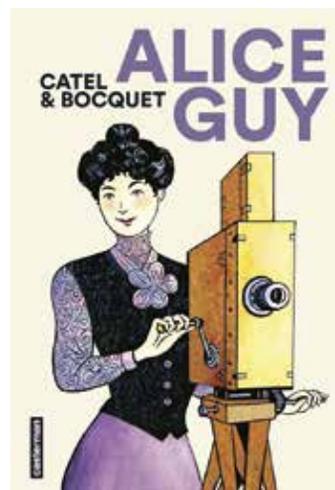
cherche soit sur internet, soit en repérage, soit dans des livres » explique à son tour Catel Muller. « Nous avons en effet effectué beaucoup de déplacements pour retrouver les lieux où Alice a vécu. Il y a eu aussi un important travail de recherche sur les décors, les costumes, les

accessoires... ». Dernière étape qui ressemble à un interminable marathon graphique : 300 pages où Catel reprend ses crayonnés pour en faire un dessin finalisé à la plume et à l'encre de Chine. Le résultat est en tout cas à la hauteur de l'incroyable vie de notre héroïne saint-mandéenne. Une magnifique épopée racontée dans 400 pages tout à fait passionnantes.

CATEL MULLER ET JOSÉ-LOUIS BOCQUET

Catel Muller (dessin) est diplômée des Arts plastiques et Arts décoratifs de Strasbourg. Elle œuvre depuis 1990 dans l'illustration (romans, presse, littérature jeunesse...) et s'est imposée depuis lors comme l'une des auteures les plus importantes de la bande dessinée francophone adulte, féminine et volontiers féministe. Son œuvre est couronnée par de nombreux prix prestigieux.

Jose-Louis Bocquet (scénario) a, quant à lui, publié ses premiers romans dans la Série Noire chez Gallimard et a signé *Les suivants* chez Le Masque, Buchet/Chastel et La Table Ronde. Il est également l'auteur de monographies consacrées à Henri-Georges Clouzot, Georges Lautner, René Goscinny... Scénariste de bandes dessinées, entre autres, il a signé une dizaine d'albums avec de nombreux dessinateurs.



ALICE GUY
CATEL & BOCQUET
ALBUM - 24,95 € • CASTERMAN

SAINT-MANDÉ SCOPE

L'AGENDA DE VOS SORTIES

DU 08 AU 24/02

Véronique Baudry-Truc

Embruns

EXPOSITION

HÔTEL DE VILLE - PATIO

Entrée libre

08/02 - 20H30

Camille Chamoux

Le temps de vivre

THÉÂTRE - HUMOUR

À partir de 13 ans

CRESCO

Tarif A

08 ET 15/02-19H30

Cours d'initiation à l'histoire de l'art

CRESCO

Tarifs et inscriptions :

www.jeuxvoir.net

Tél. 01 71 36 81 16 ou

contactjv@gmail.com

12/02 - 16H30

Les nuits polaires

Adaptation des

"Racontars arctiques"

de Jorn Riel

THÉÂTRE

Par la Compagnie

Les Anges au plafond

À partir de 8 ans

CRESCO

Tarif C

15/02 - 20H30

Souffle de liberté

ou Carmen, la bohémienne

Haïk Davtian

(violoniste concertiste)

& Anna Shirikyan

(pianiste)

MUSIQUE

MAIRIE - SALLE DES

FÊTES

Tarif C

18/02 - 20H

Masterclass de chant lyrique

Avec le contre-ténor

Mathieu Salama

MUSIQUE

Réservations au 06 11

68 22 95 ou contact@

crescendo-art.com

CRESCO

Tarif : 10 €

DU 07 AU 25/03

Exposition collective

Artisanat d'art

Par l'Association des

4 A

MAIRIE - PATIO

Entrée libre

08 ET 09/03

20H30

Camille, Camille, Camille

Par la Compagnie

Atmosphère

THÉÂTRE

CRESCO

Tarif B

LES TARIFS

Tarif A

Plein Tarif 25 €

Tarif réduit 18 €

Tarif B

Plein Tarif 20 €

Tarif réduit 15 €

Tarif C

Plein Tarif 15 €

Tarif réduit 11 €

Tarif D

5 €

À 11H Noces Funèbres

Film d'animation à partir de 8 ans • 1h17 min
Au XIX^e siècle, dans un petit village d'Europe de l'Est, Victor, un jeune homme, découvre le monde de l'au-delà après avoir épousé, sans le vouloir, le cadavre d'une mystérieuse mariée. Sa promise, Victoria l'attend désespérément dans le monde des vivants. Bien que la vie au Royaume des Morts s'avère beaucoup plus colorée et joyeuse que sa véritable existence, Victor apprend que rien au monde ne pourra briser son amour pour sa femme.

CRESCO • TARIF : 5 €

INFOS ET RÉSERVATIONS SUR SAINTMANDE.FR

COUP DE PROJECTEUR SUR... TIM BURTON 2^E INSTANT CINÉ

Dimanche 6 février à 11h et 17h



BIO EN BREF

Réalisateur, scénariste et producteur de cinéma américain, Tim Burton naît et grandit dans la banlieue de Burbank qu'il n'aura de cesse de parodier dans ses films. Timide et atypique, il n'a que peu d'amis et se passionne pour les films et récits d'horreur tel Dracula, Frankenstein et autres Loups-Garous qui le fascinent. Il s'en inspire pour s'inventer son propre monde, qu'il retranscrit par des poèmes, des dessins. Il fait ses débuts dans les studios Disney puis présente en 1985 son premier long-métrage Pee Wee's Big Adventure qui met en place les bases d'un univers spécifique au cinéaste très fantastique, très onirique. Il est révélé au grand public avec *Beetlejuice* (1988). Sans pouvoir tous les citer, on lui doit : *Edward aux Mains d'Argent* (1990), *Batman* (1989 et 1991), *L'étrange Noël de Mr Jack* (1993), *Mars Attacks !* (1996), le remake de *La planète des singes* (2001), *Charlie et la Chocolaterie* (2005), *Dumbo* (2019)...

À 17H Big Fish

Tout public • 2h05
L'histoire à la fois drôle et poignante d'Edward Bloom, un père débordant d'imagination, et de son fils William. Ce dernier retourne au domicile familial après l'avoir quitté longtemps auparavant, pour être au chevet de son père, atteint d'un cancer. Il souhaite mieux le connaître et découvrir ses secrets avant qu'il ne soit trop tard...

SÉLECTIONNÉS POUR VOUS

EN CE MOIS DE FÉVRIER, À L'APPROCHE DE LA SAINT-VALENTIN, LES BIBLIOTHÉCAIRES ONT CHOISI POUR VOUS DES ŒUVRES AUTOUR DE L'AMOUR.

DUKE LADIES, VOL 1

Laurent Mignard Duke Orchestra



ÉDITIONS JUST UNE TRACE
Pour exprimer son amour, Duke Ellington composait un morceau qui

allait à son aimée comme un bijou unique. Laurent Mignard reprend dans cet album, un éventail sublime de ces perles composées par The Duke.

MOINS QU'HIER (PLUS QUE DEMAIN)

Fabcaro



ÉDITIONS GLÉNAT
L'auteur du désormais célèbre *zai zai*, signe avec cette bande dessinée, des chroniques acides et décomplexées

de la vie de couple. Entre situations complètement absurdes et quiproquos, Fabcaro nous fait encore une fois mourir de rire.

MON MARI

Maud Ventura



ÉDITIONS L'ICONOCLASTE
Un roman qui raconte l'amour passionnel et obsessionnel d'une femme pour son mari. Tour à tour drôle, étrange,

agaçante ou complètement folle, la narratrice nous révèle son quotidien. Le dénouement, inattendu et jubilatoire, en fera sourire plus d'un !

DISPONIBLES À LA MÉDIATHÈQUE.



La recette du mois

UN SMOOTHIE MANGUE, ANANAS ET CITRON VERT

Ingrédients

200 g d'ananas frais
1 mangue
1 citron vert
10 cl de jus d'orange pressée

Préparation :

10 minutes
Pour 2 personnes
Facile

1. Retirez la peau et le cœur dur de l'ananas et coupez sa chair en petits cubes. Pelez la mangue, retirez le noyau et coupez-la en dés.
2. Coupez le citron vert en deux et pressez-le dans un blender pour en extraire le jus. Ajoutez l'ananas, la mangue et le jus d'orange pressée dans le blender.
3. Mixez quelques secondes jusqu'à obtenir la consistance désirée. Dégustez le smoothie mangue, ananas et citron vert bien frais.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'ORIGINE DE L'EXPRESSION : "LUNE DE MIEL".

Au XVIII^e siècle, la lune de miel est "le symbole traditionnel de l'amour, heureux à ses débuts". Selon certains, l'expression serait une traduction de l'anglais "honeymoon" apparue dès 1546. Selon d'autres, elle aurait une origine païenne lorsqu'autrefois à Babylone, il était de coutume que le père de la mariée offre quotidiennement à son gendre une bière à base de miel durant le mois suivant les noces car le breuvage était reconnu pour ses vertus aphrodisiaques, favorisant ainsi la fécondité. Et comme le calendrier était basé sur le cycle lunaire, le mois du miel est devenu la lune de miel.





LA LETTRE DU NOTAIRE



Votre notaire a les solutions pour vous aider à réaliser ces opérations dans les meilleures conditions. Venez le rencontrer !

Maître Julien CELLARD, Notaire à Saint-Mandé
julien.cellard@paris.notaires.fr

IMPÔTS ET SUCCESSION : UNE RÉFORME À VENIR ?

A quelques mois de l'élection présidentielle, la question de l'impôt sur les successions et d'une potentielle réforme des droits revient sur le devant de la scène, faisant suite à des rapports de commission d'enquête plaidant pour un renforcement de la taxation des successions et des donations.

Les droits de succession correspondent à l'impôt direct prélevé sur la part du patrimoine du défunt qui revient à un héritier, après déduction d'un abattement.

En principe, la personne qui hérite doit s'acquitter de l'impôt au moment du dépôt de la déclaration fiscale de succession, qui doit intervenir dans les six mois du décès. Un délai supplémentaire (paiement différé ou fractionné) peut néanmoins être sollicité, sous conditions, en cas de problème de trésorerie.

Pour rappel, voici les règles fiscales actuellement en vigueur : les successions sont taxées suivant un barème progressif allant de 5 % à 45 % d'impôts au-delà de l'abattement de 100 000 euros pour les héritiers en ligne directe. Cet abattement de 100 000 euros se régénère tous les 15 ans.

Le conjoint survivant et le partenaire de PACS sont exonérés de tout droit de succession.

Plus le degré de parenté avec le défunt est éloigné, plus la pression fiscale est importante, et moins les abattements sont conséquents.

Par exemple, lorsque l'on hérite d'un frère ou d'une sœur, l'abattement n'est plus que 15.932 euros, avec une imposition de 35 % à 45 %.

Si une réforme devait être adoptée sur la base des rapports établis, elle pourrait aboutir à une imposition globale. Actuellement, chaque personne peut recevoir durant sa vie plusieurs transmissions (par donation, plusieurs successions de différents parents). Avec la solution proposée, le taux d'imposition varierait en fonction de tous les héritages reçus au cours d'une vie.

Il serait aussi préconisé de réduire, voir même de supprimer les exemptions et exonérations en vigueur.

Cela consisterait à instaurer un abattement à vie de droits de transmission à titre gratuit, et cela quelque soit le lien qui unit aux défunts ou aux

donateurs, qu'il s'agisse d'une famille proche ou éloignée, et même sans lien de parenté.

Chacun bénéficierait d'un abattement sur les successions pour les transmissions allant jusqu'à 300 000 euros sur l'ensemble de sa vie ; la part au-delà de ce montant serait alors taxée.

Seules les personnes handicapées garderaient le bénéfice d'abattement supplémentaire de 159 325 euros.

Les propositions de réforme visent aussi à aboutir à un barème différent à trois tranches : 30 % d'impôts jusqu'à 800 000 euros, 45 % jusqu'à 1 600 000 euros, et 60 % au-delà.

En parallèle, les dons exonérés de sommes d'argent pourraient voir leur plafond augmenté à 100 000 euros, contre 31 865 euros actuellement.

La fiscalité sur les successions est déjà globalement élevée, et fait partie des plus importantes au niveau européen. Attendons de voir ce que réserve cette élection, et si la société est prête à accepter une telle réforme !

MILLON

Maison de ventes aux enchères depuis 1925

Estimations gratuites
de vos bijoux, monnaies et objets d'art
Les mercredis 9 et 16 février



Par **Énora ALIX**, votre Commissaire-Preneur à Saint-Mandé

Renseignements et rdv : 06 58 37 94 70 - eaxix@millon.com

A la petite Charpente, 16 rue Plisson, Saint Mandé

ANNE-CAROLINE DUMAS

UNE GLOBETROTTEUSE À SAINT-MANDÉ

Déjà auteure de célèbres guides de voyages, la Saint-Mandéenne Anne-Caroline Dumas a mis tout son cœur à l'écriture du guide de "sa" ville. Rencontre avec notre routarde locale.

Pendant 25 ans, le voyage fut le quotidien de cette spécialiste des États-Unis au Guide du Routard. « *En cumulé, j'ai passé deux années à sillonner les mégapoles américaines et les grands espaces avec une prédilection pour New York* » explique-t-elle. L'occasion à chaque fois, de formidables rencontres et découvertes.

UN NOUVEAU CONCEPT DE GUIDE DE VILLE

« *Je vis à Saint-Mandé depuis 2003 mais le lien est bien plus ancien car ma grand-mère y est née et mon arrière-grand-père fut chanteur lyrique pour les Concerts Saint-Mandéens. J'ai pensé que mon expérience professionnelle pouvait apporter quelque chose de nouveau pour présenter la commune à ses habitants. Le Maire a accueilli ce projet avec enthousiasme en me laissant carte blanche pour dépoussiérer l'ancienne brochure devenue obsolète* ».

PLUS DE 6 MOIS DE TRAVAIL SUR LE TERRAIN

Anne-Caroline a travaillé d'arrache-pied sur ce projet, conçu comme un véritable guide de voyage. D'abord en se plongeant dans l'histoire de Saint-Mandé, notamment au service des archives municipales pour toute la partie patrimoine. Elle a ensuite engagé un méticuleux travail de terrain, testant restaurants et commerces pour mettre en valeur leurs spécialités.

« *Un guide s'aborde de la même manière qu'il s'agisse de faire découvrir New York, San Francisco ou... Saint-Mandé. Ici aussi, j'ai activé mes contacts pour leur soutirer leurs bons plans, j'ai questionné les commerçants (parfois incognito) et déniché de très bons restaurants que je ne connaissais pas. J'espère que ce guide sera l'occasion pour les Saint-Mandéens de faire des découvertes ! Je suis toujours étonnée du peu de gens qui sont déjà entrés*



dans l'église Saint-Louis alors que c'est un bijou ». Le résultat est à la hauteur des attentes : un bel objet original, se démarquant des modèles existants et bourré d'infos, d'anecdotes et d'idées pour mieux profiter de Saint-Mandé. Le tout est superbement mis en page par Valérie Besser, graphiste, récemment primée pour la direction artistique du Saint-Mandé Mag et illustré par Maxence Vandier, jeune dessinateur saint-mandéen.

NOUVEAU GUIDE DE LA VILLE DISTRIBUÉ EN JANVIER DANS LES BOÎTES AUX LETTRES, DISPONIBLE EN MAIRIE ET EN LIGNE SUR SAINTMANDE.FR

LES CONSEILS DE L'ÉQUIPE SANTÉ



A tout âge, une activité physique régulière peut améliorer considérablement la santé et prolonger vie active et autonomie. Et si c'était une bonne résolution en ce début d'année ? Les bienfaits de l'activité physique sur le bien-être et la santé sont multiples, et la proximité du Bois de Vincennes est une chance pour toutes celles et ceux qui souhaitent faire un brin de promenade au grand air.

BOIS DE VINCENNES

Notre ville de Saint-Mandé où il fait bon vivre a la chance de longer le Bois de Vincennes, offrant une multitude de façons de s'aérer et de s'éloigner du contexte viral pesant. Les sorties en plein air gratuites à quelques pas de son domicile peuvent se faire seul, en groupe, en famille ou avec des amis à quatre pattes. Elles permettent de rompre la solitude car, bien souvent,

elles sont l'occasion de faire des rencontres avec d'autres amoureux de la nature.

MARCHER OU COURIR ET SURTOUT S'AÉRER

Une promenade d'une petite heure permet, par exemple, de s'aérer après une journée "confinée" de télétravail. Des vêtements chauds, des gants, un bonnet et de bonnes chaussures sont les seuls "indispensables" ! Certains préféreront le footing, d'autres la marche lente ou nordique mais il est aussi possible d'opter pour les sports de balles, du cardio training, du vélo, du yoga, du chi gong, du tai chi ou du ping pong (tables à disposition). Des parcours sportifs vous apporteront détente et énergie et renforceront vos défenses immunitaires, précieuses en ce moment. Un arbre, un banc ou un rocher vous aideront à faire des étirements et des exercices de musculation. Alors, après tous ces bons conseils... C'est à vous de jouer !

Les rendez-vous
de la



8, PLACE LUCIEN DELAHAYE
Sur rendez-vous au 01 49 57 91 46 (97 24) ou par mail :
maison-de-la-famille@mairie-saint-mande.fr

ATELIER PARENT-ENFANT Danse Hip-Hop en duo

Animé par la Compagnie Maya.
Public : à partir de 5 ans.

**Samedi 5 février
de 10h30 à 11h30**

VISIO-CONFÉRENCE La place du père

Animée par Déborah Herz
(École des parents),
consultante en parentalité.

Mardi 8 février de 20h à 22h



PASS INITIATIVE JEUNE



18-25 ANS : LA VILLE SOUTIENT VOS PROJETS !

Pour encourager les initiatives des jeunes Saint-Mandéens, la Ville leur donne un coup de pouce pour que leurs projets prennent vie.

Souvent, nos jeunes ont des idées plein la tête, l'envie sincère d'améliorer la vie, la société, le monde... et d'y participer. Ils conçoivent des actions mais ces esquisses de projets peuvent se trouver bloqués et tomber à l'eau faute de moyens suffisants pour les réaliser. Partant de ce constat, la Ville a décidé de leur apporter un coup de pouce avec l'actualisation du Pass Initiative Jeune.

LE PASS INITIATIVE JEUNE

Il permet aux jeunes âgés de 18 à 25 ans de bénéficier d'un accompagnement à la réalisation d'un projet (humanitaire, solidaire, culturel, citoyen, lié au développement durable ou à la vie locale) et d'une aide financière pouvant aller jusqu'à 1000 euros. « La Ville souhaite accompagner les jeunes Saint-Mandéens vers l'autonomie en valorisant leurs prises d'initiatives qu'elles soient individuelles ou collectives et également l'expression de leur engagement citoyen » explique Maria Tung, adjointe au Maire déléguée à la jeunesse, à la vie locale et au vivre-ensemble.

Pour cela, le jeune (ou le collectif*) devra instruire un dossier de candidature et justifier de critères de recevabilité. Tous seront présentés devant un jury, composé d'élus municipaux de la commission Sports, Vie Associative, Jeunesse et Vie locale.

*Si le projet est collectif, l'équipe doit comporter au minimum 50 % de Saint-Mandéens.

« L'accompagnement de la Ville ne se limite pas à une aide financière, notre volonté est d'être des facilitateurs du projet, de son ébauche à sa concrétisation. Un lien est maintenu avec le jeune pendant sa réalisation et un temps est officiellement prévu mettant en valeur ce qui aura été accompli » précise l'élue.

LES CRITÈRES D'ÉVALUATION

L'octroi et le montant de l'aide seront déterminés selon plusieurs critères :

- La pertinence et la viabilité du projet
- Le respect du règlement concernant les thèmes retenus
- L'investissement personnel des participants (construction, élaboration et réalisation)
- Le caractère novateur du projet
- La construction d'un budget comprenant différents types de financement : fonds propres, partenaires, autofinancement...

EN PRATIQUE...

Le dossier est à télécharger sur www.saintmande.fr ou à récupérer au Pôle Jeunesse en mairie.

Date limite du dépôt de dossiers : le 7 mars et le 23 mai 2022.

Contact : cynthia.hegesippe@mairie-saint-mande.fr

La Passerelle de Saint-Mandé

EN FÉVRIER

LUNDI 7

15h
Histoire des ouvrières de la mode/Tarot
16h
Jeu de la mode

JEUDI 10

9h45 et 11h
Initiation au yoga
15h
Pratique de la photo
(nouvelle activité)

VENDREDI 11

15h
Rummikub / Scrabble en duplicate

16h30

Mot de passe

LUNDI 14

15h
Poèmes d'amour / Décopatch

16h

Amoureuses et amoureux célèbres

MERCREDI 16

13h30
Sortie à Paris

JEUDI 17

12h30
Le petit bougnat
(table d'hôtes)

VENDREDI 18

15h
Équilibre et orientation / Jeux au tableau

LUNDI 21

15h
Jean-Louis Fournier
(exposé) / **Tarot**

16h15

Énigmes / Yoga sur chaise

VENDREDI 25

15h
Rummikub / Scrabble en duplicate

LUNDI 28

15h
Décopatch / Histoire de la chanson française

EN MARS (PRÉVISIONS)

VENDREDI 4

12h30
Repas à la Maison de la famille
(Chacun apporte son repas et ses couverts)

15h

Si on chantait

16h15

Un jeu de Claire

LUNDI 7

15h
"Notre" bois de Vincennes
par Sophie GRAVELLIER (exposé)

**Plus de détails sur www.passerelle94160.fr
Contact adhésion
06 81 97 58 73**

Compte tenu du contexte sanitaire, chacun vérifiera sur le site si tout ou partie de ces activités sont maintenues ou pas.

LA TOURELLE

AFTER work

... ET SI VOUS TERMINEZ VOTRE JOURNÉE SUR UNE NOTE AGREABLE...

MANGEZ ✂ **BUVEZ** 🍷 **DÉTENDEZ VOUS**

LATOURELLE94
 LATOURELLE
 WWW.LATOURELLE-VINCENNES.COM

RESERVATION AU 01.43.28.33.08
BRASSERIE LA TOURELLE
1 AVENUE FOCH 94160 - SAINT MANDÉ

CORDOBA

Les femmes dans les religions monothéistes

“Le judaïsme” par Mme le Rabbin Iris Ferreira, première femme rabbin ordonnée en France et exerçant au sein de la communauté juive libérale de Strasbourg.

La conférence sera suivie d’une séance de questions à l’oratrice.

Participation souhaitée : 5 €

Lundi 7 février à 20h30

Centre culturel • 3 avenue de Liège

Renseignements et contacts :

Michel Haim : 06 09 28 29 19

haim_michel@hotmail.fr

Régis Oudot : 06 41 56 89 37

www.asso-cordoba.org

ENTRAIDE & PARTAGE

Concert classique caritatif

Avec la participation de **Christiane Becker-Derex**, pianiste, **Jean-Luc Vidal**, violoncelliste, et **Anne Derex**, altiste.

Au programme : Sonate opus 69 n°3 pour piano et violoncelle de Beethoven, Suite hébraïque d'Ernest Bloch pour alto et piano, Trio pour alto, violoncelle et piano opus 114 de Brahms.

Libre participation en fin de concert au profit des personnes en difficulté aidées par Entraide & Partage.

Dimanche 6 février à 16h30

Auditorium Jean-Pierre Miquel à Vincennes

Entrée gratuite

Contact : entraideetpartage@free.fr

Partagez votre actualité !



Le tissu associatif de Saint-Mandé est riche de sa diversité et du dynamisme des bénévoles qui participent à la qualité de vie de notre ville.

Vous souhaitez faire connaître vos activités ? Partager une information ? Susciter la venue de

nouveaux bénévoles ?

Contactez le service communication de la Ville de Saint-Mandé qui relayera votre actualité dans les colonnes du magazine municipal.

Textes et photos peuvent être envoyés par courriel au service communication à lyna.elhonsali@mairie-saint-mande.fr ou déposés à son attention à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

Cafédiabolo

CaféLittéraire*

Samedi 5 février de 17h15 à 19h

CaféPetits Bouquineurs*

Club de lecture pour les 8-12 ans.

Samedi 12 février de 14h30 à 16h

Assemblée générale annuelle

Samedi 12 février de 10h30 à 12h

*sur inscription : cafediabolo@gmail.com

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS

Maison de la famille (3^e étage)

8, place Lucien Delahaye

cafediabolo@gmail.com • Tél. 07 81 40 77 30

www.cafediabolo.fr

UFC QUE CHOISIR UNE ASSOCIATION LOCALE PROCHE DE CHEZ VOUS

Pour vous aider à régler vos litiges...

Permanences : lundi et vendredi de 10h à 13h30

Cresco • 4, avenue Pasteur

Informations et rendez-vous : [contactssaintmande@](mailto:contactssaintmande@creteil.ufcquechoisir.fr)

creteil.ufcquechoisir.fr

HANDICAP

LA VILLE APPORTE SON AIDE AU VILLAGE DES ENFANTS EXTRA-ORDINAIRES

Le Conseil municipal du 14 décembre a voté à l'unanimité, l'octroi d'une subvention de 30 000 euros pour l'aide à la création d'un centre ludo-éducatif en faveur des enfants porteurs d'un handicap.

Aujourd'hui en France, plus de 100 000 enfants porteurs d'un handicap mental sévère n'ont accès ni à l'école, ni à un institut spécialisé. Il faut en général 3 à 4 ans d'attente pour une prise en charge en institut médico-éducatif (IME). C'est la raison pour laquelle Emmanuelle et Jérôme Stioui, Saint-Mandéens fondateurs de l'association *Le Village des Enfants Extra-ordinaires*, et parents d'une jeune fille polyhandicapée, ont souhaité créer un espace de loisirs pour ces enfants "différents".

LES ACCUEILS DE LOISIRS

Le Village des Enfants Extra-ordinaires doit permettre à des enfants et adolescents de 6 à 18 ans de développer leurs sens grâce à des infrastructures conçues sur mesure et des équipements adaptés, encadrés par des professionnels : des art-thérapeutes ou des artistes-enseignants expérimentés. En semaine, ce lieu sera dédié aux enfants sans solution éducative. Le week-end et pendant les vacances scolaires, le Village proposera des ateliers mixtes lors desquels les familles pourront venir avec l'ensemble de la fratrie. Au programme : danse, cirque, musique, arts plastiques, cuisine, théâtre... Le tarif d'entrée pour la partie accès libre (hors ateliers) sera calculé sur un système de quotient familial. Les ateliers hebdomadaires seront accessibles via un abonnement annuel, précision faite toutefois, qu'il ne s'agit pas d'un système de garde.

Préinscriptions sur www.vildeo.org

LE VILLAGE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

La Fondation Perce-Neige, la Région Île-de-France (à hauteur de 300 000 euros) ainsi que du mécénat et des dons d'entreprises ont permis de réunir une grosse partie du budget total d'investissement du projet qui s'élève à



2 millions d'euros. Celui-ci verra le jour fin 2022 en plein cœur de Saint-Maur-des-Fossés. Il aura pour cadre un immeuble autonome d'une superficie de 600 m² répartis sur deux étages avec un jardin et un parking privatif.

SAINT-MANDÉ PARTICIPE À HAUTEUR DE 30 000 €

De par son rayonnement départemental, ce futur centre ludo-éducatif offre une réelle opportunité pour les familles saint-mandéennes de pouvoir accéder à une offre de service pour les enfants et adolescents handicapés. Aussi le Conseil municipal a-t-il décidé de soutenir cette initiative en accordant une subvention exceptionnelle d'un montant de 30 000 euros. « On espère parvenir à aider plusieurs milliers d'enfants sur un site qui pourra en accueillir une trentaine simultanément et si ça fonctionne bien, pouvoir ouvrir d'autres villages ailleurs en France » indiquent Emmanuelle et Jérôme.

PLUS D'INFORMATIONS : WWW.VILDEO.ORG

CONTACT : ESTIOUI@VILDEO.ORG

BASKET

COUP DE JEUNE À LA LORRAINE !

Créée en septembre dernier, l'école de mini-basket fait la joie des jeunes enfants et constitue de solides fondations pour le club et le basket de demain.



« L'école a été créée à la suite d'une forte demande qui nous est parvenue lors de la Fête des Associations, à la rentrée dernière » explique le président du club, **Mathias Poisson**, un signal très positif pour La Lorraine qui a toujours privilégié la formation de ses joueurs dès leur plus jeune âge.

MINI-BASKET POUR LES 4/5 ANS

L'école favorise l'entrée dans l'activité "basket" par le jeu. Elle accueille des enfants de 4 et 5 ans qui vont grandir à travers le basket. « Ils apprennent à évoluer dans le respect des règles, ils améliorent leur connaissance de l'espace, leur gestion du temps, l'esprit d'équipe, le partage... » indique Mathias. « Cela a été possible grâce à l'obtention d'un créneau supplémentaire qui nous a été donné par la Ville, le dimanche de 9h à 10h30 et dont

nous sommes très reconnaissants » précise le président. Au total, vingt enfants arpentent le parquet du gymnase Roger Vergne, encadrés par Hamidou Cissé en formation BP JEPS basket-ball* et Lucas Rabouille qui effectue actuellement à La Lorraine son service civique, là aussi un signal fort du club en direction de la jeunesse.

STAGES D'HIVER DU 22 AU 26 FÉVRIER

- Pour les enfants nés entre 2009 et 2013, le stage aura lieu de 9h à 17h (prévoir un repas sorti du sac).
Tarif : 140 € (licenciés) / 160 € (non licenciés).
- Pour les enfants nés avant 2008, le stage aura lieu de 17h à 20h.
Tarif : 50 € (licenciés) / 70 € (non licenciés).

RENSEIGNEMENTS :
07 61 14 90 07 OU LLSM2020@YAHOO.COM
WWW.LALORRAINEDESAINTMANDE.COM

TRIBUNES DES GROUPES D'OPPOSITION

Ensemble pour l'Alternance à Saint-Mandé, mouvement présidentiel majoritaire



Chers Saint-Mandéens,

Toujours ce virus qui perturbe nos vies et nous contraint à diminuer nos interactions sociales. Toujours les gestes barrières que nous devons respecter et les rassemblements que nous devons limiter. Les cérémonies de vœux ont été annulées. Les galettes de début d'année n'ont pas pu se tenir. Heureusement, nos écoles sont restées ouvertes. Heureusement, nos cafés et nos restaurants nous ont accueillis parfois. Et aujourd'hui, nous avons l'espoir qu'Omicron, qui semble moins virulent, pourrait constituer la dernière vague de la pandémie de COVID-19.

Le début d'année a été marqué par les **trois cérémonies de l'Hypercacher** : la cérémonie de la mairie de Paris, celle de la mairie de Saint-Mandé et celle du CRIF. Nous regrettons cette concurrence mémorielle installée depuis les attentats de janvier 2015. Mais nous saluons ces initiatives en espérant qu'elles pourront fusionner l'année prochaine. Et nous n'oublions pas les victimes et leurs familles.

Nous avons eu l'occasion de faire un **premier point sur les travaux du nord de Saint-Mandé qui étaient annoncés comme le grand axe du sextennat**, engagés sans réelle concertation. Nous avons constaté une rénovation de la voirie qui était nécessaire mais nous n'avons pas découvert de modification d'ampleur. Des beaux pavés ont été disposés sous les places de stationnement. Ils ne sont donc malheureusement pas visibles. Par ailleurs, les trottoirs sont en bitume. Ainsi, nos impôts ont été absorbés pour un pavage invisible et le paysage a été trop peu

modifié. Avec une réelle concertation, nous sommes certains que le résultat aurait pu être meilleur. Dommage.

S'agissant du centre-ville, nous constatons que de trop nombreuses boutiques restent vides. La mairie peine à revitaliser durablement les commerces malgré les préemptions qui sont mises en place en toute opacité et avec un budget démesuré. Pourquoi Saint-Mandé ne se positionne pas en toute transparence sur ce sujet ? Quelle est la politique commerciale de notre maire ? Quel est le budget dévolu et pourquoi préempter les fonds de commerce plutôt que les murs ? Quand aborderons-nous enfin ce point en conseil municipal ?

Au plaisir de vous croiser et d'échanger avec vous dans nos commerces, nos rues, nos cafés et sur les réseaux sociaux.

Très cordialement,

Léna Etner, Pierre Loulergue, Stéphane Robin

Facebook : Lena Etner
Twitter @EtnerLena
Instagram: lenaetnerEnsemble
Email: lenaetner@yahoo.fr
TikTok @lenaetner

Saint-Mandé respire



Faut-il opposer protection du bois de Vincennes et prolongement de la ligne 1 ?

Le dernier rapport du GIEC indique que le **transport représente 31% des émissions des gaz à effet de serre de la France, dont la moitié est due au déplacement des personnes en voiture particulière.** Il est donc urgent de sortir du modèle du tout automobile mais pour cela, il faut des solutions alternatives efficaces et en particulier des réseaux de transports en commun denses et modernes.

Le prolongement de la ligne 1 du métro, attendu depuis longtemps, fait

partie de ces projets indispensables qui permettront d'améliorer la desserte des territoires de la petite couronne peu accessibles en transports en commun et les liaisons banlieue à banlieue, et ainsi décongestionner un réseau routier saturé (A4, A86, ...).

Le prolongement de la ligne 1 c'est 100 000 passagers supplémentaires.

Si cela se traduit par une baisse du trafic automobile c'est près de 100 000 voitures en moins sur les routes (avec 1,1 personne par voiture) ce qui correspond peu ou prou au trafic actuel dans le bois de Vincennes.

Au prix de la détérioration d'un espace naturel ? Certainement pas !

L'Autorité environnementale, saisie par le préfet, comme c'est toujours le cas pour les projets d'envergure, a rendu un rapport sévère et demandé à IDF Mobilités de :

- préciser les cartes de bruit (diurne et nocturne) ;
- élaborer un plan de gestion des pollutions des sols sur l'ensemble du tracé ;
- caractériser plus précisément les risques géotechniques et hydrogéologiques pour pouvoir confirmer la faisabilité du tracé, apprécier l'ampleur des mesures nécessaires à sa réalisation et informer les riverains en cas de dommage possible sur leur logement ;
- préciser les mesures conservatoires concernant les boisements non défrichés sur l'emprise du chantier, en particulier pour l'arbre remarquable identifié ;
- préciser très concrètement les mesures de compensation environnementale et forestière pour la surface d'espaces boisés classés concernée par le projet.

Ce projet **soulève des interrogations légitimes au regard de son ampleur**, mais elles sont trop souvent accompagnées d'informations erronées et de prises de position exacerbées.

Comme de nombreux Saint-Mandéens, **nous sommes profondément attachés à la préservation du bois de Vincennes comme espace naturel de tranquillité et de respiration.** Pour réussir le prolongement de la ligne 1, il faut de l'information, du dialogue, de la concertation.

Persuadés qu'il est possible de concilier ce projet avec la préservation du bois, de diminuer l'impact du futur chantier et ses nuisances, nous vous encourageons vivement à vous informer sur le projet et à participer à l'**enquête d'utilité publique** qui se tiendra **du 31 janvier au 2 mars 2022**.

N'hésitez pas à nous contacter.

Anne-Françoise Gabrielli, Roger de La Servièrre, Marie-France Dussion

Contact : saintmande.respire@gmail.com
Twitter et Facebook :
@SAINTMANDE.RESPIRE

Ensemble, réinventons Saint-Mandé



A quand un SAMI à Saint-Mandé ?

Quels que soient les résultats des prochaines élections, les constats resteront les mêmes : effondrement du système hospitalier, vieillissement de la population, baisse inquiétante du niveau éducatif, faiblesse de la recherche et du développement, non-intégration de l'immigration, inexistence d'une Europe politique, une économie post-libérale épuisant les ressources de la terre...

L'abandon du service public hospitalier en particulier est criant en dépit de la communication gouvernementale. **Les autorités ont en effet, laissé se réduire le nombre de lits de réanimation disponibles en Ile-de-France de 800 lits d'avril 2020 à janvier 2021***. Le monde à l'envers en pleine épidémie. Non seulement, les moyens stagnent mais le savoir médical s'étiolle progressivement. On manque de médecins, on en importe à bas coût !

Les infirmières, les médecins, les aides-soignantes, les auxiliaires de vie, les enseignants, les "invisibles" indispensables sont les plus mal payés. Qu'importe leur

contribution au maintien de la vie en société et à l'intelligence collective !

Au niveau de Saint-Mandé, **que sommes-nous en droit d'espérer ?** Une municipalité ne peut pas tout mais elle peut tenter de **compenser une partie des insuffisances de l'État en particulier au niveau de la santé**.

• **Où trouver un médecin compétent et disponible le soir ou le week-end ?**

Se tourner vers les urgences de l'hôpital ? Fausse bonne idée, coûteuse pour la Sécurité Sociale et finalement peu efficace pour le patient. Les anecdotes foisonnent... L'Ile-de-France devient un désert médical. Le généraliste compétent sachant s'occuper des enfants et des personnes âgées est une denrée recherchée. La télé-médecine, Doctolib ne sont que des pis-aller... et à condition de maîtriser internet...

• **9% des Saint-Mandéens ont plus de 75 ans. L'âge de la vieillesse.**

La difficulté durant cette phase est pour nombre de familles d'aider au maintien à domicile, de permettre à un individu de "remonter la pente" après une maladie ou un accident, de lutter contre l'isolement.

Pour répondre à ces deux problèmes, je propose qu'un Service d'Accueil Médical Initial (SAMI) soit ouvert le soir de 20 heures à minuit et les week-ends en soirée. La maison des marronniers sera prochainement à nouveau disponible. Gérer les compétences est un problème de management. La mairie possède ces talents. Et **la journée, ces mêmes locaux pourraient être utilisés pour accueillir une structure dédiée au 4^e âge et d'aide au maintien à domicile.** L'isolement est propice à une vie insalubre et à une dégradation du logement... Bien organisée, une telle structure ne coûterait pas et serait créatrice d'emplois et de savoirs...

La pandémie de Covid 19 n'aura qu'un temps. Les constats ne changeront pas et les besoins demeureront. Et on l'aura compris, il ne faut plus tout attendre de l'État... Alors, il est peut-être temps d'agir !

* Source : l'économie à venir – Page 200 – Gaël Giraud et Felwine Sarr édition : les liens qui libèrent

Luc Alonso
alonso.adam.luc@gmail.com

La Gauche Unie



Sécurité : quand l'affichage tient lieu de politique.

Dans le prochain budget, de nouveaux investissements vont être prévus pour l'installation de caméras de vidéosurveillance supplémentaires, le Maire rappelant que la sécurité était l'une des priorités de son programme... **sauf que ces fameuses caméras, si elles représentent un coût important pour les finances de la ville, sont d'une efficacité quasi nulle !**

Depuis longtemps, les élus de gauche se sont opposés à cette prolifération de caméras sur le territoire de notre commune, non pas par position idéologique comme voudrait le faire croire la majorité municipale, mais en raison de leur inefficacité !

Tout récemment, le quotidien Le Monde a publié les résultats d'une **enquête commandée par la gendarmerie** qui vient confirmer l'absence de performances de la vidéosurveillance avec un **faible taux d'élucidation des infractions et des effets préventifs quasiment nuls !**

Auparavant, **la Cour des Comptes** dans son rapport sur la police municipale publié le 20 octobre 2020 examinant la question de la vidéosurveillance, **dénonçait une efficacité non prouvée, un coût important pour les communes** et enfin l'absence d'étude sérieuse sur ce dispositif.

De fait, il apparaît au regard des études publiées, que la vidéosurveillance si elle peut s'avérer efficace dans des espaces clos, comme des parkings, des centres commerciaux, ne présente en revanche qu'un faible impact lorsqu'elle est déployée dans des espaces complexes et étendus. Quant à son effet dissuasif, il n'est aucunement démontré !

En serait-il différemment à Saint-Mandé ?

La commune de Saint-Mandé dont la superficie est inférieure à un km² est à ce jour dotée de 40 caméras de vidéosurveillance. Ces caméras n'ont pas empêché ces derniers temps la commission de diverses infractions sur son territoire. Il est prévu d'augmenter le nombre de caméras de trois par an, ce qui en fin de mandature fera que **plus d'une cinquantaine de caméras seront installées !**

Sans même aborder la question du bien-fondé de cette surveillance généralisée, il conviendrait d'avoir l'assurance qu'elle nous garantit une réelle protection et que dès lors elle est utile au regard des montants investis et des coûts de maintenance.

La majorité municipale prétend que oui sauf que **nous ne parvenons jamais à obtenir des éléments chiffrés significatifs**, c'est-à-dire des chiffres rapportés à des catégories d'infractions précises (incivilités, atteintes aux biens ou aux personnes) et sur des périodes déterminées. C'est le flou le plus complet, attitude à laquelle nous nous heurtons déjà sous l'ancienne mandature.

De fait, il n'y a eu **aucune étude sérieuse** faite à Saint-Mandé sur l'apport de la vidéosurveillance sur la sécurité dans les rues que ce soit en nombre d'interpellations ou d'élucidations.

Or, il n'existe aucune raison objective pour que la vidéosurveillance soit plus efficace à Saint-Mandé qu'ailleurs !

Une évaluation sérieuse des dispositifs existants doit être menée avant de poursuivre cette fuite en avant.

Geneviève Touati (PS)

g.touati@wanadoo.fr

La République en Marche, mouvement présidentiel majoritaire



Chers Saint-Mandéens,

Nous profitons de cette 2^e tribune avec Lena Etner, Pierre Loulergue et Stéphane Robin pour parler de *politique*.

Vous l'ignorez probablement mais les bureaux de vote sont tenus par les maires, les maires adjoints, les conseillers municipaux et par les habitants de la commune.

Par ailleurs, les formations politiques sont habilitées à désigner les assesseurs. Les partis politiques ont en effet un rôle essentiel dans le fonctionnement de la démocratie et c'est pourquoi leur existence est prévue par la Constitution.

Des élus de tous bords assurent ainsi le bon fonctionnement des institutions.

Mais d'ici là, pour participer, il reste encore quelques semaines pour vérifier votre inscription sur les listes électorales !

Au plaisir de vous croiser et d'échanger avec vous dans nos commerces, nos rues, nos cafés et sur les réseaux sociaux.

Béatrice Dorra

beatrice@dorra.fr

Le Conseil Notarial

Créer • Développer • Protéger • Transmettre



Maître Maxime Urpheant
Notaire à Saint-Mandé
maxime.urpheant@paris.notaires.fr



LA PLUS-VALUE IMMOBILIERE

Avant de mettre en vente votre bien immobilier, il est important de vous interroger sur les conséquences fiscales d'une telle opération. En effet, **la plus-value que vous réalisez en vendant votre bien peut faire l'objet d'une imposition.**

La plus-value immobilière est égale à la différence entre le prix de vente du bien et son prix d'acquisition. S'applique ensuite un abattement pour durée de détention qui viendra réduire la note fiscale jusqu'à l'exonération totale d'imposition et de prélèvements sociaux au-delà de la 30^{ème} année.

Votre notaire se charge de calculer le montant de l'imposition qu'il prélèvera sur le prix de vente et réglera directement à l'administration fiscale. Lorsque les forfaits ne peuvent s'appliquer (en cas d'acquisition par donation ou par succession) ou s'avèrent être en dessous de la réalité, votre notaire vous aide à reconstituer les frais

d'acquisition et les dépenses relatives aux travaux (construction, reconstruction, agrandissement et amélioration) susceptibles de rentrer dans le calcul de la plus-value immobilière.

Enfin, notez que vous serez exonérés de toute imposition sur la plus-value immobilière dans certains cas, et notamment dans les cas suivants :

- cession de votre résidence principale,
- première cession d'un logement autre que votre résidence principale sous la double condition suivante :

**vous n'avez pas été propriétaire de votre résidence principale, directement ou par personne interposée, au cours des quatre années précédant la cession ;*

**vous procédez au emploi du prix de cession, dans un délai 24 mois à compter de la cession, pour l'acquisition ou la construction à votre habitation principale.*

- cession effectuée par des personnes âgées ou invalides de condition modeste,
- durée de détention du bien cédé supérieure à 30 ans,
- prix de cession ou quote-part cédée inférieur à 15 000 €.

Pour estimer rapidement votre impôt sur la plus-value immobilière, rendez-vous sur : <https://paris.notaires.fr/fr/outils-et-services/calcul-des-plus-values>

■ Votre notaire vous conseille et vous accompagne dans tous les moments importants de votre vie. Venez le consulter ! ■

DES OUTILS POUR VOTRE PARFAITE INFORMATION

LE SAINT-MANDÉ MAG

Chaque mois, articles, reportages et photos vous rendent compte de l'actualité municipale.



LE SITE INTERNET

www.saintmande.fr

Toute l'actualité de Saint-Mandé, de nombreux renseignements et services pour faciliter vos démarches en un clic.

LES AFFICHES

Bien pratiques, elles sont le mémo grandeur nature des événements à ne pas manquer.



LES RÉSEAUX SOCIAUX

Présente sur Facebook, Twitter et Instagram, Saint-Mandé tisse sa toile sur le Web. Pour retrouver des contenus inédits : Abonnez-vous !
Facebook : www.facebook.com/saintmande
Twitter : <https://twitter.com/saintmande>
Instagram : www.instagram.com/94160.saintmande



SAINT-MANDÉ EN POCHE

Disponible gratuitement sur les plateformes de téléchargement Apple et Android, l'application permet d'être informés en temps réel grâce aux notifications instantanées. Elle permet aussi de signaler toute anomalie ou incident sur la voie publique (dépôt sauvage, graffitis, éclairage déficient, chaussée déformée...)

LES GUIDES

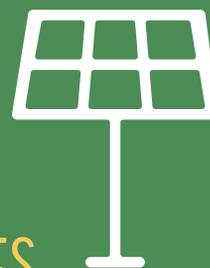
Les suppléments thématiques (seniors, saison culturelle, associations, guide de la ville...) vous donnent une information ciblée et complète.



L'ESPACE CITOYEN

www.espace-citoyens.net/saint-mande

Une seule et même plateforme en ligne pour faire vos démarches administratives : demandes de copies d'état-civil, inscription sur les listes électorales, réservation d'activités, paiement de prestations...



LES PANNEAUX ÉLECTRONIQUES

Des infos ponctuelles à découvrir juste en levant la tête !



PERMANENCES DES ÉLUS

Prise de rendez-vous : 01 49 57 78 01
contact@mairie-saint-mande.fr



JULIEN WEIL

Maire de Saint-Mandé
Vice-président du Conseil
Départemental du Val-de-Marne
Reçoit sur rendez-vous.



FLORENCE CROCHETON-BOYER

1^{ère} adjointe, déléguée à la
transition écologique et numérique,
à l'urbanisme, aux grands projets et
aux mobilités.
Reçoit sur rendez-vous.



ALAIN ASSOULINE

2^e adjoint, délégué aux solidarités,
à la santé, aux seniors et au lien
entre les générations.
**Reçoit le vendredi de 13h30 à 15h sur
rendez-vous.**



ÉVELINE BESNARD

3^e adjointe, déléguée aux familles
et à la petite enfance.
**Reçoit le jeudi après-midi de 14h à
18h sur rendez-vous.**



JEAN-PHILIPPE DARNALTY

4^e adjoint, délégué aux ressources
humaines, aux affaires juridiques et
à la sécurité publique.
**Reçoit un samedi matin sur deux sur
rendez-vous.**



CHRISTINE SEVESTRE

5^e adjointe, déléguée aux sports et
à la vie associative.
Reçoit le mercredi sur rendez-vous.



MARC MÉDINA

6^e adjoint, délégué au budget, à
l'évaluation des politiques publiques
et à l'administration générale.
Reçoit le lundi à partir de 18h.



MARIA TUNG

7^e adjointe, déléguée à la jeunesse, à
la vie locale et au vivre-ensemble.
Reçoit sur rendez-vous.



DOMINIQUE PERRIOT

8^e adjoint, délégué à la vie scolaire,
périscolaire et au handicap.
Reçoit sur rendez-vous.



MARIANNE VERON

9^e adjointe, déléguée à la
propreté, au cadre de vie, à la
redynamisation du commerce local
et au développement économique.
Reçoit sur rendez-vous.



JACQUES GUIONET

10^e adjoint, délégué aux affaires
culturelles, à l'enseignement
artistique et au patrimoine.
Reçoit sur rendez-vous.



PHARMACIES DE GARDE

DIMANCHE 6 FÉVRIER

Pharmacie de l'olivier

170, rue de Fontenay
à Vincennes
Tél. 01 43 28 01 20

DIMANCHE 13 FÉVRIER

Pharmacie Charrier

39, rue de Montreuil
à Vincennes
Tél. 01 43 28 07 77

DIMANCHE 20 FÉVRIER

Pharmacie Chelli

7, avenue du
Château
à Vincennes
Tél. 01 43 28 03 63

DIMANCHE 27 FÉVRIER

Pharmacie Bonne nouvelle

33, rue de Fontenay
à Vincennes
Tél. 01 43 28 07 37

DIMANCHE 6 MARS

Pharmacie Clémenceau

18, avenue Georges
Clémenceau
à Vincennes
Tél. 01 43 28 12 74

HÔPITAL BÉGIN

Mise à jour ou création de votre carte navette

Pour limiter les contacts et vous
permettre de gagner du temps,
l'Hôpital d'Instruction des Armées
Bégin priorise et recommande la
dématérialisation pour la mise à jour
ou la création de votre carte.

Pour cela, il vous suffit d'envoyer,
au moins 7 jours à l'avance, par
mail à admission@hia-begin.fr : un
scan de votre pièce d'identité recto/
verso, de votre CMUC ou assurance
complémentaire ; un scan de votre
attestation d'ouverture de droits à
la sécurité sociale ; un scan d'un
justificatif de domicile de moins de
3 mois ; votre numéro de téléphone
portable.

Si vous ne pouvez pas les envoyer
par mail, vous pouvez adresser les
documents photocopiés par voie
postale à : Hôpital d'Instruction des
Armées Bégin - 69, avenue de Paris -
94160 Saint-Mandé. Votre carte vous
sera remise par l'hôtesse d'accueil à
l'entrée de l'hôpital sur présentation
de votre pièce d'identité.

Plus d'infos au 01 43 98 50 00

DON DE SANG

Lundi 21 février de 14h à 19h

Centre culturel

3, avenue de Liège

**IMPORTANT : Avant de vous
déplacer, vérifiez votre éligibilité
au don et prenez rendez-vous :**
www.dondesang.efs.sante.fr

OSTÉOPATHE

Bienvenue à...

Joséphine Lyon qui a ouvert son
cabinet d'ostéopathie à Saint-Mandé
18, avenue Quihou
Tél. 01 53 69 19 32

Prise de rendez-vous sur Doctolib.



Parcoursup

Besoin d'un coup de pouce pour formuler vos choix d'orientation ? La Ville de Saint-Mandé vous conseille et vous accompagne ! Visio-conférence pour tout comprendre sur parcoursup et poser vos questions **le 15 février à 18h30**.

Inscription par mail : cynthia.hegesippe@mairie-saint-mande.fr



Inscriptions scolaires

Comment procéder ?

Elles concernent les enfants nés en 2019 et les nouveaux arrivants à Saint-Mandé.

Inscriptions en ligne : du 7 février au 3 avril 2022 (dossier dématérialisé via le site de la Ville www.saintmande.fr – Espace Citoyen)

Sur RDV à l'accueil unique de la Mairie : du 21 février au 1^{er} avril 2022

Documents obligatoires pour une inscription scolaire :

- Carte d'identité du représentant légal de l'enfant
- Livret de famille ou extrait de naissance de moins de 3 mois
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (contrat de location, échéancier ou facture EDF, acte de vente)

TRANSPORTS

Enquête publique relative à la ligne 1

Le projet consiste à prolonger le Métro 1 à l'Est de l'actuel terminus Château de Vincennes jusqu'à la station Val-de-Fontenay, avec la création de trois nouvelles stations. Le trafic supplémentaire attendu est de 95 000 personnes par jour avec une importante interconnexion à Val-de-Fontenay. Évalué à 1,5 milliard d'euros, le prolongement – s'il est validé – est attendu à l'horizon 2035. Ses travaux ne pourront en effet commencer qu'à la fin de ceux de la ligne 15 Est du Grand Paris Express.

Infos utiles disponibles sur
val-de-fontenay.metro-ligne1.fr

Partagez votre histoire, votre passion !

**Vous êtes sportif ?
Chef d'entreprise ?
Artiste ? Vous avez une spécialité, une passion ? Un hobby ?
Des souvenirs à raconter...**

Tous les Saint-Mandéens sont les bienvenus dans notre rubrique "portrait" et toute histoire ordinaire est extraordinaire car elle est unique : c'est la vôtre !

Appelez le service communication de la ville au 01 49 57 74 03 ou envoyez un courriel à lyna.elhonsali@mairie-saint-mande.fr

LE TEMPS DES AIDANTS

Une rencontre dédiée aux proches aidants.

Mardi 8 février de 14h30 à 16h

Inscription par téléphone au 01 49 57 78 89
Pass sanitaire obligatoire

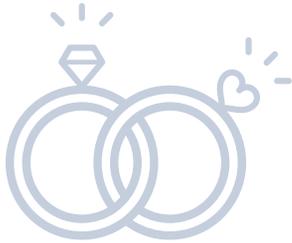
Centre de soins infirmiers municipal 2, place Charles Digeon

AFIN D'ÊTRE EN CONFORMITÉ AVEC LE RÉGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD), TOUTE PUBLICATION DANS LA RUBRIQUE "ÉTAT CIVIL" CONCERNANT LES NAISSANCES, MARIAGES ET DÉCÈS NE POURRA ÊTRE FAITE QUE SUR SOLLICITATION DES FAMILLES.



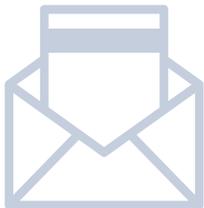
Bienvenue à...

Rose SOUVANNARATH (11/11) • Joseph DELAPORTE CHEMLA (04/12) • Marcus VERGNIOL GIFFARD (22/12).



Ils se sont unis

Jonathan ROSSIGNOL et Marie-Belle CHICHE (1^{er}/12) • Alexis WEISBERG et Laura SABBAN (02/12) • David FRANCISCO et Nelly LE GUILLOU (18/12) • Stéphane BONNET et Laurence GAUTHIER (18/12).



Ils nous ont quittés

Raymond Stoesser (17/01)

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter lors de l'élection présidentielle, vous avez jusqu'au 2 mars 2022 pour vous inscrire en ligne (www.saintmande.fr) sur les listes électorales ou jusqu'au 4 mars via un formulaire papier à imprimer ou sur place en mairie. Un jeune de 18 ans qui a fait son recensement citoyen à 16 ans est inscrit automatiquement.

Pour vérifier l'inscription et le bureau de vote, il suffit d'aller sur le site de la Ville : www.saintmande.fr à la rubrique "Services en ligne".

RECENSEMENT PRIVILÉGIEZ L'OPTION INTERNET !

Le recensement mené annuellement auprès d'environ 8 % de la population s'achèvera le 26 février. Six agents munis de leur carte officielle de recenseur avec photo passent dans les foyers depuis le 20 janvier afin de remettre la notice et les identifiants permettant de répondre par internet en se connectant sur le site www.le-recensement-et-moi.fr, une option à privilégier dans le contexte sanitaire actuel.

Pour les Saint-Mandéens qui choisiront l'option papier, l'agent recenseur passera pour récupérer le questionnaire. Il sera aussi possible de le déposer dans l'urne prévue à cet effet à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou de l'envoyer par courrier 10, place Charles Digeon.

CIMETIÈRES

Horaires d'ouverture

Jusqu'au 28 février prochain, les cimetières sont ouverts tous les jours de 8h à 17h30.

Cimetière sud - 25, rue du Général Archinard (Paris 12^e)

Cimetière nord - 24, avenue Joffre (Saint-Mandé)

CE MAGAZINE EST LE VÔTRE !



Vous souhaitez partager une information, faire une suggestion ou donner une idée... pouvant être publiée dans les colonnes de votre magazine ?

Appelez le service communication de la Ville au 01 49 57 74 03 ou envoyez un courriel à lyna.elhonsali@mairie-saint-mande.fr



Sandrine DUPUIS



Mike ENTEN



Sophie RIMOLI



Jean-Claude BONNARD



Alaïnde Cisse



Maïmouna Cisse

N°1 DU PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Des repas complets et équilibrés
livrés chez vous les jours de votre choix



CONTACT
01 47 06 87 88
Agence
Val-de-Marne
Nord

2 gammes au choix

GAMME GOURMET*

Un choix de menus haut de gamme,
« comme chez le traiteur »

GAMME PLAISIR

Un choix de menus traditionnels,
« comme à la maison »

Et aussi : du ménage, de l'assistance administrative



Plus de 105 agences en France
**IL Y EN A FORCÉMENT
UNE PRÈS DE CHEZ VOUS**
N° NATIONAL 0810 076 783*
* Coût 0,05 €/appel
+ prix de l'appel

Aides fiscales sur les prestations
de services à la personne.
Loi de finances n° 2016-1917 du 29.12.2016



www.les-menus-services.com

STORISTE • PORTES BLINDÉES SÉCURIT A2P
INSTALLATEUR EXPERT • DÉPANNEUR



Portes blindées
TORDJMAN
Metal

- STORES • FERMETURES
- VOILETS ROULANTS
- PORTES BLINDÉES SÉCURIT A2P
- EXPERT EN MOTORISATION
- REMPLACEMENT DES TOILES USÉES
- DÉPANNAGE
- RÉPARATION
- CONSEIL • DEVIS • SAV
- INSTALLATION

NOUVEAU

ENFIN DISPONIBLE:
**ICI COPIEZ TOUS
VOS BADGES
D'IMMEUBLE**



30€ TTC Badge
d'immeuble
réalisé
en temps réel !

01 43 98 11 18 • 06 69 23 14 15

Thierry Guarini

10, rue du Maréchal Leclerc - 94410 Saint-Maurice
www.amicus.fr • info@amicus.fr

La maîtrise de la performance
pour un monde plus lumineux
et plus sûr

NOS ENGAGEMENTS

PROTÉGER

des nuisances perçues par les usagers et les riverains

RESPECTER

et protéger l'environnement par la maîtrise des coûts
énergétiques, le tri et la valorisation des déchets

APPLIQUER

le respect de nos engagements,
le rôle de l'ensemble des intervenants

CONTRÔLER

la qualité de nos prestations,
la conformité des travaux réalisés



PRUNEVIELLE
TRAVAUX ELECTRIQUES

Prunevaille agit en tant que prestataire
pour vous apporter un service et des travaux d'excellence



Deux adresses en Île-de-France
pour intervenir plus rapidement :

Au Nord :

20 - 22 rue des Ursulines
93200 Saint-Denis
Tél. : 01 48 20 36 31 - Fax : 01 48 20 05 89
E-mail : administratif@prunevaille.fr

Au Sud :

23, rue des Bourguignons
91310 Montlhéry
Tél. : 01 64 49 50 39 - Fax : 01 64 49 34 56
E-mail : montlhery@prunevaille.fr

ÉLECTIONS 2022

N'attendez pas le dernier moment
pour vous inscrire
sur les listes électorales !*



Toutes les infos sur www.saintmande.fr



Pour les jeunes de 18 ans n'ayant pas fait leur recensement militaire à Saint-Mandé à leurs 16 ans
ET pour les nouveaux Saint-Mandéens.